
Faculté de droit

Annuaire 2001-2002

(L'annuaire de la Faculté de droit constitue le cahier 2 de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 2-1.)

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en droit	4
Maîtrise en droit de la santé	6
Maîtrise en environnement	7
Diplôme de 2 ^e cycle de droit de la santé	9
Diplôme de 2 ^e cycle de droit notarial	9
Diplôme de 2 ^e cycle de prévention et de règlement des différends	9
Microprogramme de 2 ^e cycle de prévention et de règlement des différends	10
Microprogramme de 2 ^e cycle de santé-sécurité-environnement	11
Microprogramme de 2 ^e cycle de vérification environnementale	11
Description des activités pédagogiques	12
Prix, bourses et médaille	30
Calendrier universitaire	32

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de droit
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
(819) 821-8000 poste 2514 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
hberard@droit.usherb.ca (adresse électronique)

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
(819) 821-7687 (téléphone)
1-800-267-8337 (ligne sans frais)
(819) 821-7966 (télécopieur)
information@courrier.usherb.ca (adresse électronique)
<http://www.usherb.ca> (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2001. L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de droit

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

Louis MARQUIS

Vice-doyenne et vice-doyen

Robert-P. KOURI
Suzanne PHILIPS-NOOTENS

Secrétaire

Nathalie VÉZINA

CONSEIL

Louis MARQUIS, président
Danielle CÔTÉ
Hubert CÔTÉ
Marie-Sophie DEMERS
Caroline DION
Robert-P. KOURI
Lucie LAFLAMME
Jacques LEMAY
Charlotte LEMIEUX
Louis MARQUIS
Denis PARÉ
France PAUL
René PEPIN
Suzanne PHILIPS-NOOTENS
Guillaume ROUSSEAU
François TÔTH
Nathalie VÉZINA

DIRECTRICE DU PROGRAMME DE DROIT NOTARIAL

Lucie LAFLAMME

DIRECTEUR DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN DROIT DE LA SANTÉ

Robert-P. KOURI

DIRECTRICE DU PROGRAMME DE 2^e CYCLE DE PRÉVENTION ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Louise LALONDE

DIRECTRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

France PAUL

BIBLIOTHÉCAIRES DE RÉFÉRENCE

Karine COÛTURE
Luce MARQUIS

ADJOINTE ADMINISTRATIVE AU DOYEN

Angèle CARRIÈRE

Le personnel

Professeures émérites

CHARRON, Camille, LL.B. (Laval), LL.M. (Montréal)
GUY, Marcel, B.A., LL.L., Notariat (Laval)

Professeures et professeurs titulaires

ANCIL, Jacques J., B.A. (Laval), LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval)
AUGER, Jacques, B.A. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)
BERGERON, Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Montréal)
BLACHE, Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (droit public), LL.D. (Montréal)
BOISCLAIR, Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (droit privé) (Grenoble)
CODÈRE, Danielle, B.A., LL.L., D.D.N. (Sherbrooke), M.Jur. (Birmingham)
COMTOIS, Suzanne, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), LL.M. (N.Y.U.)
DUBÉ, Marcel, B.A. (Edmundston), B.Péd., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)
DURAND, Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (droit civil) (Ottawa)
KOURI, Robert-P., B.A. (Bishop's), LL.L. (Sherbrooke), M.C.L., D.C.L. (McGill)
PATENAUDE, Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (droit public) (Montréal)
PEPIN, René, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)
PHILIPS-NOOTENS, Suzanne, M.D. (Louvain), LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (McGill)
POIRIER, Michel Z., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie)
PRATTE, Denise, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Louvain)
RATTI, Normand, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (York)
TÉTRAULT, Robert, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Queen's)
TÔTH, François, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)
TREMBLAY, Luc-B., LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (U.B.C.), D.Phil. (Oxford)

Professeures et professeurs agrégés

BILODEAU, Paul-É., B.A., LL.L. (Sherbrooke)
CARTIER, Geneviève, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Cambridge)
LAVALLÉE, Carmen, B.A. (UQTR), LL.B. (Sherbrooke), D.E.A. (Jean Moulin)
LEMIEUX, Charlotte, B.A. (études françaises), M.A. (études françaises), LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)
MARQUIÉ, Louis, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Cambridge)
SAMOÏSETTE, Luce, LL.L., D.D.N., LL.M. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)
SŁOŚAR, Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble), LL.M. (Montréal)
VÉZINA, Nathalie, B.C.L., LL.B. (McGill), D.E.A. (droit privé) (Strasbourg III)

Professeure et professeur adjoints

LAFLAMME, Lucie, LL.B., D.D.N. (Laval), D.E.S.S. (Montpellier I), LL.D. (Laval)
TURCOTTE, René, B.A., LL.L. (Sherbrooke)

Professeure suppléante

LALONDE, Louise, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (UQAM)

Chargées et chargés de cours

AUBÉ, Madeleine
AYOTTE, Michel
BEAUDIN, Annie
BERNARDI, Marie-Josée
BERNATCHEZ, François
BERNATCHEZ, Stéphane
BILODEAU, Jean-Luc
BOISCLAIR, Daniel
BOUCHARD, Charline
BOUSQUET, Jean-Pierre
BRASSARD, Johanne
BREAULT, Sylvie
BRIÈRE, Elizabeth
CAMPAGNA, André
CLAVIER, Howie
CLOUTIER, Pierre A.
COÛTURE, Jean
CRÉPEAU, Paul
CRÈTE, François N.
DEMERS, Diane
DESJARDINS, Sylvie
DESLAURIERS, Sylvain
DESPRÉS, Marcel
DION, Sylvie
DOYON, Bernadette

DRAPEAU, Richard
 DUFOUR, Jean-Luc
 FARIBAUT, Paul
 FERNANDEZ, Julio
 GAULIN, Étienne-Marie
 GAUTHIER, Danielle
 GINGRAS, Pierre
 GOULET, Mario
 GOYETTE, François
 GREGOIRE, Daniel
 GRIMARD, Marielle
 GUENIN, Dominique
 GUILMAINE, Claudette
 HEYNE, Alain
 JETTÉ, Véronique
 JUTRAS, Christine
 KHOURY, Lara
 LABRIE, Jacqueline
 LACHANCE, Dany
 LACHANCE, Martine
 LADOUCEUR, André
 LALONDE, Louise
 LAVERDIÈRE, Doris
 LEBEL-GRENIER, Sébastien
 LEBLOND, Claude
 LEBREUX, Julie
 LECHASSEUR, Marc-André
 LEFRANÇOIS, Guy
 LEGAULT, Pierre
 LESAGE, Pauline
 LESSARD, Pierre
 LÉTOURNEAU, Jovette
 MARTEL, Nadia
 MERCIER, Jacinthe
 MORIN, Guy
 MORIN, Pierre-Yves
 MULLINS, Gary
 PARÉ, Denis
 PARISEAU, Marc
 PELLETIER, Jean-Pierre
 PLANTE, Micheline
 POITRAS, Jean
 PRATTE, Johanne
 PROVOST, Mario
 RAYNEAULT, Nathalie
 REYNOLDS, Stéphane
 RICARD, SUZANNE
 ROBERGE, Jean-François
 ROBITAILLE, André
 ROCHETTE, Judith
 SAINT-CYR, Manon
 SABOURIN, Diane
 SIMARD, Raymond-Mathieu
 SYLVESTRE, François
 TÉTRAULT, Michel
 TÉTRAULT, Martin
 THÉROUX, Patrick
 WALSH, Thomas

Personnel de soutien

ACHIM, Normand
 BÉRARD, Hélène
 BÉRARD, Lyne
 CARBONNEAU, Louise
 CHAMPAGNE, Judith
 CHARTIER, Diane
 DENIS, Pier
 DESJARDINS, Denyse
 DESPRÉS, Claude
 DUSSAULT, Miréille
 GAGNON, Steeve
 GRENIER, Guylaine
 LACASSE, Anne
 PHANEUF, Lauriane
 RABY, Claudette
 ROUSSEAU, Johanne
 ROY, Ginette
 TROTTIER, Michèle
 VALLÉE, Dorothée
 VERPAELST, Denis

Le règlement facultaire d'évaluation des
 apprentissages est publié
 sur l'Internet à l'adresse :
[http://www.usherb.ca/PP/politiques/evaluation/
 index.html](http://www.usherb.ca/PP/politiques/evaluation/index.html)

Baccalauréat en droit

(819) 821-8000, poste 2514 (téléphone)
 (819) 821-7578 (télécopieur)
 hberard@droit.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

GRADE : Bachelière ou bachelier en droit, LL.B.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que les responsabilités qui lui incombent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Conditions particulières

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer à certaines catégories de candidates et de candidats universitaires, adultes, détentrices ou détenteurs de diplômes *Common Law*, etc.

Exigence d'admission

Pour les clientèles « adultes », se présenter à une entrevue d'admission

Critères de sélection

Pour les clientèles « adultes » la liste des candidates et des candidats retenus est établie sur la base des résultats de l'entrevue (pondération de 25 %), des expériences (pondération de 25 %) et sur la base des connaissances acquises comme en fait foi le dossier scolaire (pondération de 50 %).

Voir la politique présentée à la fin de la fiche descriptive.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet. Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à demi-temps.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (63 crédits)

DRT 100	Obligations I	3
DRT 101	Droit constitutionnel I	3
DRT 102	Droit pénal I	3
DRT 103	Procédure civile I	3
DRT 105	Biens et prescription	3
DRT 106	Droit administratif général I	3
DRT 108	Droit fiscal I	3
DRT 109	Droit international public	3
DRT 111	Droit des personnes	3
DRT 113	Droit de l'entreprise I	3
DRT 130	Méthodologie juridique	1
DRT 131	Recherche documentaire I	1
DRT 132	Communication juridique I	1
DRT 200	Obligations II	3
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
DRT 205	Responsabilité civile	3
DRT 211	Droit patrimonial des conjoints	3
DRT 212	Fondements du droit	3
DRT 213	Interprétation juridique	3
DRT 215	Droit de l'entreprise II	3
DRT 216	Droit de la preuve civile	3
DRT 230	Recherche et communication II	2
DRT 231	Recherche documentaire II	1
DRT 308	Droit des sûretés	3

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Activités choisies parmi les suivantes :

DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 202	Droit pénal II	3
DRT 203	Procédure civile II	3
DRT 214	Droit de la famille	3
DRT 302	Libéralités et successions	3
DRT 303	Droit international privé	3
DRT 305	Droit des assurances	3
DRT 306	Droit administratif II	3
DRT 310	Recherche et communication III	3
DRT 311	Concours intrafacultaire : Gale	3
DRT 312	Concours extrafacultaire : Gale	3
DRT 313	Concours intrafacultaire : Jessup	3
DRT 314	Concours extrafacultaire : Jessup	3
DRT 315	Concours intrafacultaire : Mignault	3
DRT 316	Concours extrafacultaire : Mignault	3
DRT 317	Concours intrafacultaire : Laskin	3
DRT 318	Concours extrafacultaire : Laskin	3
DRT 319	Concours intrafacultaire : Rousseau	3
DRT 320	Concours extrafacultaire : Rousseau	3
DRT 323	Activités cliniques	3
DRT 324	Activités cliniques II	3
DRT 325	Concours intrafacultaire : Jean-Pictet	3
DRT 326	Concours extrafacultaire : Jean-Pictet	3
DRT 327	Concours intrafacultaire : Coupe Sopinka	3
DRT 328	Concours extrafacultaire : Coupe Sopinka	3
DRT 331	Recherche documentaire III	1
DRT 504	Droits de l'enfant	3
DRT 506	Droit de la protection du consommateur	3
DRT 507	Organisation financière de l'entreprise	3
DRT 509	Droit fiscal II	3
DRT 511	Droit fiscal IV	3
DRT 512	Droit pénal III	3
DRT 514	Droit du transport	3
DRT 516	Droits et libertés I	3
DRT 518	Preuves modernes	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 520	Droit des mass media	3
DRT 521	Relations économiques internationales	3
DRT 524	Droit du travail II	3
DRT 525	Psychiatrie et droit	3
DRT 526	Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 527	Droit médical	3
DRT 529	Contrats de l'administration publique	3
DRT 532	Droit de la faillite	3
DRT 533	Techniques d'administration de la preuve	3
DRT 535	Analyse économique du droit	3
DRT 536	Tribunaux administratifs	3
DRT 537	Droits et libertés II	3
DRT 538	Droit de l'informatique	3
DRT 539	Comptabilité et droit	3
DRT 542	Droit des transactions internationales	3
DRT 543	Introduction au droit comparé	3
DRT 545	Introduction au Common Law	3
DRT 546	Droit des contrats	3

DRT 550	Droit constitutionnel III	3
DRT 551	Analyse féministe du droit	3
DRT 552	Responsabilité de l'administration publique	3
DRT 553	Aliénation mentale et la responsabilité pénale	3
DRT 554	Droit de la concurrence	3
DRT 555	Organisation du monde de la santé II	3
DRT 556	Droit, éthique et médecine moderne	3
DRT 557	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	3
DRT 558	Droit de l'entreprise III	3
DRT 559	Droit professionnel	3
DRT 560	Droit des valeurs mobilières	3
DRT 561	Droit international économique nord-américain	3
DRT 564	Biens II	3
DRT 566	Droit du libre-échange	3
DRT 567	Accès à la justice : sécurité du revenu	3
DRT 568	Régimes publics d'indemnisation	3
DRT 569	Interprétation juridique II	3
DRT 570	La société libre et démocratique	3
DRT 571	Responsabilité civile médicale et hospitalière	3
DRT 572	Droit international de la santé	3
DRT 573	Méthodologie de la recherche	3
DRT 574	Droit international de la personne	3
PDR 501	Introduction aux théories des fondements du droit	3
PDR 502	Philosophie du droit : éthique et juridique	3

COMMON LAW

En vertu d'une entente de principe conclue entre la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et l'Université Queen's de Kingston, Ontario, les étudiantes et les étudiants de l'Université de Sherbrooke peuvent obtenir un baccalauréat en droit civil et un autre en Common Law en quatre années d'études. L'entente permet aux bacheliers et aux bacheliers en droit de l'Université de Sherbrooke ayant maintenu une moyenne supérieure à la moyenne du groupe d'être admis à Queen's et de se voir décerner un baccalauréat en Common Law au terme d'une année d'études.

POLITIQUE D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN DROIT

1. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec,

ou

faire la preuve d'une préparation suffisante, soit sur la base d'une formation équivalente, soit sur la base de connaissances acquises ou d'une expérience appropriée.

2. CATÉGORIES DE CANDIDATES ET CANDIDATS

La Faculté classe les candidates et candidats dans la plus récente catégorie atteinte parmi les catégories ci-après définies.

2.1 Collégienne ou collégien : toute personne qui détient un DEC ou qui est en voie de l'obtenir et, le cas échéant, qui a acquis moins de 15 crédits d'un même programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

2.2 Universitaire : toute personne détentrice d'un DEC et ayant acquis au moins 15 crédits d'un même programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou toute personne ayant complété au moins 45 crédits universitaires à la date limite d'inscription.

2.3 Adulte : toute personne qui est âgée d'au moins 25 ans, le premier septembre suivant la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission, et qui, pendant une période de 5 années consécutives, n'a pas fréquenté à temps plein un établissement d'enseignement.

2.4 Intermédiaire : toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle, autre qu'un programme de Common Law, offert par une autre faculté de droit du Québec ou par la section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Est également candidate intermédiaire la personne qui détient un diplôme de premier cycle en Common Law d'une faculté de droit canadienne.

3. CAPACITÉ D'ACCUEIL

3.1 La capacité d'accueil du programme est limitée à 240 personnes en première année.

3.2 Sous réserve de la qualité des dossiers, les admissions en première année s'effectuent entre les collégiens, les universitaires et les adultes au prorata des demandes reçues dans chacune de ces catégories.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

4.1 Pour les collégiennes et collégiens

Une liste d'excellence est établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (cote R).

4.2 Pour les universitaires

Une liste d'excellence est établie en tenant compte de l'ensemble des résultats du dossier scolaire.

Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2 %.

4.3 Pour les adultes

Toutes les candidates et tous les candidats sont convoqués à une entrevue.

Une liste d'excellence est établie en tenant compte des résultats de l'entrevue, des expériences et connaissances acquises.

4.4 Pour les intermédiaires

L'admission en deuxième et en troisième année du programme n'est accordée qu'en des circonstances exceptionnelles et que dans la mesure où les cohortes de deuxième et de troisième année n'excèdent pas respectivement 160 personnes. Si nécessaire, une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des niveaux en tenant compte des résultats académiques en droit.

L'admission d'une candidate ou d'un candidat détenteur d'un diplôme en Common Law n'est accordée que dans la mesure où les cohortes de chacun des cours visés n'excèdent pas 60 personnes. Si nécessaire, une liste d'excellence spécifique est établie en tenant compte des résultats académiques en Common Law.

5. DISPOSITIONS DIVERSES

5.1 La Faculté de droit admet de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants au programme de baccalauréat en droit au trimestre d'automne seulement.

5.2 Les demandes d'admission formulées par les candidates et candidats étrangers ne sont considérées que si le nombre de demandes formulées par les personnes ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent est insuffisant, compte tenu du caractère national et de la capacité d'accueil limitée du programme de baccalauréat en droit.

5.3 La réadmission en première année d'une étudiante ou d'un étudiant exclu du programme n'est accordée qu'en des circonstances exceptionnelles.

Toute demande de réadmission doit être transmise par écrit au secrétaire de la Faculté, être accompagnée le cas échéant des pièces justificatives pertinentes et être appuyée d'une déclaration assermentée ou d'une déclaration solennelle.

5.4 L'étudiante ou l'étudiant de première année exclu du programme et non réadmis pour l'année suivant celle de son exclusion doit, pour être de nouveau admissible, avoir acquis, depuis son exclusion au moins 30 crédits d'un même programme universitaire. Cette étudiante ou cet étudiant fait alors partie de la catégorie des candidates et candidats universitaires et sa demande d'admission est évaluée sur la base des crédits universitaires acquis après son exclusion sans tenir compte du dossier collégial. Il en est de même de la demande d'admission de la candidate ou du candidat exclu d'un programme de premier cycle en droit.

La maîtrise en droit de la santé permet un cheminement de type cours, soit avec accent sur les cours, ainsi qu'un cheminement de type recherche, soit avec accent sur la recherche.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant ayant une formation en droit :

- d'approfondir sa formation et de se spécialiser dans le secteur du droit de la santé;
- de mieux comprendre les différentes réalités se manifestant dans ce secteur et de contribuer à la solution des divers problèmes juridiques qui s'y présentent;
- dans le cheminement de type recherche, d'approfondir la méthodologie de la recherche et de participer au développement des connaissances dans ce domaine.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant ne possédant pas une formation en droit :

- d'élargir ses connaissances et de s'initier aux aspects juridiques du domaine de la santé;
- à titre exceptionnel, de participer au développement des connaissances dans ce domaine.

ADMISSION

Condition générale

- Pour le cheminement de type cours :
 - grade de 1^{er} cycle en droit

ou

- grade de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente dans le secteur de la santé et des services sociaux.

- Pour le cheminement de type recherche :
 - grade de 1^{er} cycle en droit

ou

- grade de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente en recherche.

RÉGIME DES ÉTUDES

CHEMINEMENT DE TYPE COURS

Campus Sherbrooke : régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Hors-campus : régime régulier à temps partiel

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT DE TYPE COURS

Activités pédagogiques obligatoires (37 crédits)

Pour l'étudiante détentrice ou l'étudiant détenteur d'un grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT 716	Introduction aux principaux problèmes du monde de la santé	CR 2
---------	--	---------

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT 715	Introduction au droit	CR 2
---------	-----------------------	---------

Pour toutes les étudiantes et tous les étudiants :

DRT 701	Responsabilité civile médicale et hospitalière	CR 4
DRT 704	Droit, éthique et médecine moderne	4
DRT 711	Organisation du monde de la santé	4
DRT 712	Droit professionnel du secteur de la santé	4
DRT 717	Droit du travail dans le secteur de la santé	4

Maîtrise en droit de la santé

Renseignements :

à Sherbrooke
(819) 821-7518 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
maîtrise.sante@droit.usherb.ca (adresse électronique)

à Longueuil
(450) 670-4090 (téléphone)
1-877-670-4090 (ligne sans frais)
(450) 670-3689 (télécopieur)
cdal@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

GRADE : Maître en droit, LL.M.

DRT 718	Droit international de la santé	4
DRT 730	Essai	11

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

		CR
DRT 719	Santé et sécurité du travail	4
DRT 720	Gestion de l'information	4
DRT 721	Droit de l'environnement	4
DRT 722	Santé publique	4
DRT 723	Les chartes et le droit de la santé	4
DRT 724	Le droit de la protection sociale	4
DRT 725	L'économie de la santé	4
DRT 726	Droit comparé et droit de la santé	4
DRT 728	Séminaire de recherche I	4
DRT 739	Activité préparatoire à l'essai	2
DRT 740	Psychiatrie légale	4
DRT 741	Cours tutoral	4
DRT 742	Droit pharmaceutique	4

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**Activités pédagogiques obligatoires (37 crédits)**

		CR
DRT 701	Responsabilité civile médicale et hospitalière	4
DRT 711	Organisation du monde de la santé	4
DRT 727	Méthodologie de la recherche	3
DRT 738	Mémoire	26

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités de 4 crédits du cheminement de type cours.

- d'acquérir, le cas échéant, par le choix du cheminement de type cours, des outils pour la définition et la solution de problèmes concrets dans une perspective interdisciplinaire;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, grâce à un stage en milieu de travail ou d'autres activités pédagogiques.

ADMISSION**Condition générale**Grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme. Les candidates ou les candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.**Condition particulière**Avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. ⁽¹⁾**RÉGIME DES ÉTUDES****CHEMINEMENT DE TYPE COURS**

Régime régulier à temps complet ou régime régulier à temps partiel

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Régime régulier ou en partenariat à temps complet. (Le régime régulier à temps partiel est possible dans certains cas particuliers soumis à l'approbation de la Direction du programme.)

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****CHEMINEMENT DE TYPE COURS****Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)**

ENV 767	Essai	CR
ENV 777	Séminaire de formation professionnelle	6
ENV 778	Formation professionnelle en entreprise	3
ENV 786	Stage en environnement	3
		9

Activités pédagogiques à option (21 ou 24 crédits)

Choisies dans au moins quatre des cinq blocs suivants avec un maximum de neuf crédits par bloc au total des sections A et B.

Au moins une activité dans quatre des cinq blocs suivants :

SECTION A**Bloc 1 : Sciences**

ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	CR
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
		3

Bloc 2 : Sciences appliquées

ENV 716	Gestion des matières résiduelles	CR
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
		3

Bloc 3 : Sciences de la terre

ENV 756	Gestion des ressources naturelles	CR
ENV 757	Gestion de l'eau	3
		3

Bloc 4 : Sciences humaines

ENV 733	Gestion de projet multidisciplinaire	CR
ENV 762	Droit de l'environnement	3
		3

Maîtrise en environnement

(819) 821-7933 (téléphone)
 (819) 821-6909 (télécopieur)
 maîtrise.environment@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine, Faculté des sciences

GRADE : Maître en environnement, M.Env.

La maîtrise en environnement permet un cheminement de type cours ou un cheminement de type recherche, au régime régulier ou en partenariat.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir, par un approfondissement de ses connaissances disciplinaires de 1^{er} cycle, une compétence appliquée à l'environnement;
- de s'initier aux disciplines des autres spécialistes du domaine de l'environnement en vue d'acquérir un langage commun qui facilitera la concertation et le travail en équipe;
- d'acquérir une formation, complémentaire à la formation première, dans des disciplines pertinentes au domaine de l'environnement;
- d'établir une stratégie intégrée d'étude ou de recherche appliquée à l'environnement;
- de saisir les valeurs éthiques impliquées dans les problématiques environnementales de façon à les prendre en compte dans la résolution de problèmes;
- de définir des priorités d'action dans la résolution des problèmes environnementaux;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage afin d'être préparé à suivre, tout au long de sa carrière, l'évolution de plus en plus rapide de la science et de la technologie;
- de développer, le cas échéant, par le choix du cheminement de type recherche, des aptitudes à la recherche interdisciplinaire appliquée à l'environnement;

Bloc 5 : Sciences de la santé environnementale

ENV 764	Écotoxicologie	CR	3
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3	3

Les autres activités pédagogiques à option ou au choix sont choisies dans les six blocs suivants et de telle sorte que le total des crédits pour un même bloc, au total des sections A et B, ne dépasse pas neuf pour l'ensemble des activités pédagogiques.

SECTION B**Bloc 1 : Sciences**

ECL 402	Écologie aquatique	CR	2
ECL 403	Écologie aquatique - Travaux pratiques	1	1
ECL 510	Écologie végétale	3	3
ECL 516	Écologie animale	3	3
ECL 606	Conservation et gestion des ressources	3	3
ENV 722	Écologie environnementale	3	3
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3	3

Bloc 2 : Sciences appliquées

ENV 761	Technologies de l'environnement : introduction	CR	3
GCH 540	Traitement de la pollution de l'air	3	3
GCH 545	Traitement des eaux usées industrielles	3	3
GCH 750	Procédés de traitement des eaux usées	3	3
GCI 515	Génie de l'environnement	3	3
GCI 555	Caractérisation des milieux contaminés	3	3
GCI 721	Traitement biologique des eaux usées	3	3
GCI 733	Géotechnique environnementale	3	3

Bloc 3 : Sciences de la terre

ENV 709	Téledétection appliquée à l'environnement	CR	3
ENV 711	Environnement et développement international	3	3
ENV 723	Géomatique de l'environnement	3	3
GEO 304	Interprétation de cartes et de photos aériennes	3	3
GEO 400	Écologie physique des bassins-versants	3	3
GEO 401	Géopédologie	3	3
GEO 407	Cartographie expérimentale et thématique	3	3
GEO 415	Climatologie spécialisée et hydrométéorologie	3	3
GEO 420	Microclimatologie	3	3
GEO 422	Climatologie urbaine et pollution de l'air	3	3
GEO 437	Géomorphologie dynamique	3	3
GEO 440	Hydrologie	3	3
GEO 604	Environnements littoraux	3	3
GEO 717	Climatologie : saisie de données, modélisation	3	3

Bloc 4 : Sciences humaines

ECN 447	Économie des ressources	CR	3
ENV 705	Études d'impacts et prospective	3	3
ENV 717	Communication en environnement	3	3
ENV 724	Rédaction technique en environnement	3	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3	3
GEO 408	Aménagement régional	3	3
GEO 410	Utilisation du sol	3	3
GEO 423	Aménagement touristique	3	3
GEO 605	Aménagement urbain	3	3
GEO 711	Projet en aménagement	3	3
THL 713	Environnement, nature et éthique	3	3

Bloc 5 : Sciences de la santé environnementale

SCL 717	Épidémiologie	CR	3
---------	---------------	----	---

Bloc 6 : Formation complémentaire

ENV 750	Projet appliqué à l'environnement	CR	3
---------	-----------------------------------	----	---

Activité pédagogique au choix (0 ou 3 crédits)

Toute activité pertinente au domaine de l'environnement et approuvée par la direction du programme.

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**TRONC COMMUN (18 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)**

ENV 776	Séminaire de recherche multidisciplinaire	CR	3
ENV 796	Mémoire	15	15

Activités pédagogiques obligatoires selon le régime d'études (18 crédits)**Régime régulier**

ENV 779	Projet de recherche en environnement	CR	9
ENV 798	Activités de recherche	9	9

Régime en partenariat

ENV 758	Stage I : projet de recherche en environnement	CR	9
ENV 759	Stage II : activités de recherche	9	9

Activités pédagogiques à option (6 à 9 crédits)

Choisies dans au moins deux des cinq blocs suivants :

Bloc 1 : Sciences

ECL 402	Écologie aquatique	CR	2
ECL 403	Écologie aquatique - Travaux pratiques	1	1
ECL 510	Écologie végétale	3	3
ECL 516	Écologie animale	3	3
ECL 606	Conservation et gestion des ressources	3	3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3	3
ENV 722	Écologie environnementale	3	3
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3	3
ENV 775	Chimie de l'environnement	3	3

Bloc 2 : Sciences appliquées

ENV 716	Gestion des matières résiduelles	CR	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3	3
ENV 761	Technologies de l'environnement : introduction	3	3
GCH 540	Traitement de la pollution de l'air	3	3
GCH 545	Traitement des eaux usées industrielles	3	3
GCH 750	Procédés de traitement des eaux usées	3	3
GCI 515	Génie de l'environnement	3	3
GCI 555	Caractérisation des milieux contaminés	3	3
GCI 721	Traitement biologique des eaux usées	3	3
GCI 733	Géotechnique environnementale	3	3

Bloc 3 : Sciences de la Terre

ENV 709	Téledétection appliquée à l'environnement	CR	3
ENV 711	Environnement et développement international	3	3
ENV 723	Géomatique de l'environnement	3	3
ENV 756	Gestion des ressources naturelles	3	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3	3
GEO 304	Interprétation de cartes et de photos aériennes	3	3
GEO 400	Écologie physique des bassins-versants	3	3
GEO 401	Géopédologie	3	3
GEO 407	Cartographie expérimentale et thématique	3	3
GEO 415	Climatologie spécialisée et hydrométéorologie	3	3
GEO 420	Microclimatologie	3	3
GEO 422	Climatologie urbaine et pollution de l'air	3	3
GEO 437	Géomorphologie dynamique	3	3
GEO 440	Hydrologie	3	3
GEO 604	Environnements littoraux	3	3
GEO 717	Climatologie : saisie de données, modélisation	3	3

Bloc 4 : Sciences humaines

ECN 447	Économie des ressources	CR	3
ENV 705	Études d'impacts et prospective	3	3
ENV 717	Communication en environnement	3	3
ENV 724	Rédaction technique en environnement	3	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3	3
ENV 733	Gestion de projet multidisciplinaire	3	3
ENV 762	Droit de l'environnement	3	3
GEO 408	Aménagement régional	3	3
GEO 410	Utilisation du sol	3	3
GEO 423	Aménagement touristique	3	3
GEO 605	Aménagement urbain	3	3
GEO 711	Projet en aménagement	3	3
THL 713	Environnement, nature et éthique	3	3

Bloc 5 : Sciences de la santé environnementale

		CR
ENV 764	Écotoxicologie	3
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3
SCL 717	Épidémiologie	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

(1) *Les étudiantes et les étudiants qui désirent suivre les activités de la maîtrise en environnement offertes à l'extérieur de la ville de Sherbrooke doivent avoir complété et réussi le diplôme de gestion de l'environnement, en plus de répondre aux autres conditions d'admission.*

Diplôme de 2^e cycle de droit de la santé

Renseignements :

à Sherbrooke
(819) 821-7518 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
maîtrise.sante@droit.usherb.ca (adresse électronique)

à Longueuil
(450) 670-4090 (téléphone)
1-877-670-4090 (ligne sans frais)
(450) 670-3689 (télécopieur)
cdel@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit**CRÉDITS EXIGÉS : 30**

Le diplôme de 2^e cycle de droit de la santé est composé des 26 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de maîtrise en droit de la santé, cheminement de type cours, à l'exception de l'essai, auxquels s'ajoutent 4 crédits d'activités pédagogiques à option.

Le diplôme de 2^e cycle de droit de la santé exige les mêmes conditions générales d'admission que la maîtrise en droit de la santé de type cours et il offre le même régime des études.

Diplôme de 2^e cycle de droit notarial

(819) 821-7518 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
notariat@droit.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit**OBJECTIF**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et les habiletés professionnelles jugées pertinentes pour l'exercice de la profession de notaire.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRATIQUE

La promotion est accordée à l'étudiante ou à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative annuelle de 60 % sur l'ensemble des examens auxquels elle ou il a été soumis et pour lesquels elle ou il a obtenu une note d'évaluation. Une fois son diplôme obtenu, l'étudiante ou l'étudiant est soumis à un stage sous le contrôle de la Chambre des notaires de la Province de Québec avant d'être admis à l'exercice du notariat.

ADMISSION**Condition générale**

Grade de 1^{er} cycle en droit reconnu à l'article 184 du Code des professions

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 34**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (34 crédits)**

DRN 730	Droit municipal et expropriation	1	CR
DRN 738	Droit international privé	1	
DRN 740	Protection du territoire	1	
DRN 741	Contrats nommés	2	
DRN 745	Rapports pécuniaires familiaux	3	
DRN 748	Procédures non contentieuses	1	
DRN 749	Faillite	1	
DRN 754	Droit fiscal	3	
DRN 756	Publicité des droits	2	
DRN 758	Sûretés et financement	2	
DRN 763	Pratique notariale	1	
DRN 764	Propriété : modalités et démembrements	2	
DRN 765	Examen des titres	3	
DRN 767	Sociétés II : financement et réorganisation	3	
DRN 772	Sociétés I : droit corporatif et fiscal	3	
DRN 774	Droit préventif I : la prévention des différends	1	
DRN 775	Droit préventif II : la gestion des différends	4	

Diplôme de 2^e cycle de prévention et de règlement des différends

Renseignements :

à Sherbrooke
(819) 821-8000 poste 2552 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
prd@droit.usherb.ca (adresse électronique)

à Longueuil
(450) 670-4090 (téléphone)
1-877-670-4090 (ligne sans frais)
(450) 670-3689 (télécopieur)
cdel@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et du règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réci-

proques posés par l'évolution de la prévention et du règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques à certains domaines ou activités.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Condition particulière

Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle universitaire dans un champ d'études approprié. À défaut, posséder une formation et/ou une expérience jugée équivalente.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps partiel (campus Longueuil)

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

PRD 700 Prévention et règlement des différends CR 3

Activités pédagogiques à option (18 à 27 crédits)

Choisir au moins deux des blocs suivants (15 à 24 crédits) :

Bloc I : Négociation (6 crédits)

NEG 710 Concepts et principes fondamentaux CR 3
NEG 711 Développement d'habiletés 3

Bloc II : Médiation (9 crédits)

MDN 720 Concepts et principes fondamentaux CR 3
MDN 721 Développement d'habiletés I 3
MDN 722 Développement d'habiletés II 3

Bloc III : Arbitrage (9 crédits)

ARB 730 Concepts et principes fondamentaux CR 3
ARB 731 Développement d'habiletés I 3
ARB 732 Développement d'habiletés II 3

De trois à neuf crédits choisis parmi les activités suivantes :

PRD 701 Projet d'intégration CR 6
PRD 702 Médiation et conflits publics 3
PRD 703 Droit préventif 3
PRD 704 Essai 6
PRD 705 Éthique appliquée et modes de PRD 3
PRD 706 Activité clinique 3

Activités pédagogiques à option complémentaires (0 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

DRN 771 Droit préventif III : la médiation familiale CR 3
DRN 775 Droit préventif II : la gestion des différends 4
PRD 701 Projet d'intégration 6
PRD 702 Médiation et conflits publics 3
PRD 703 Droit préventif 3
PRD 704 Essai 6
PRD 705 Éthique appliquée et modes de PRD 3

Toute autre activité pédagogique approuvée par la directrice ou le directeur du programme.

Microprogramme de 2^e cycle de prévention et de règlement des différends

Renseignements :

à Sherbrooke
(819) 821-8000 poste 2552 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
prd@droit.usherb.ca (adresse électronique)

à Longueuil
(450) 670-4090 (téléphone)
1-877-670-4090 (ligne sans frais)
(450) 670-3689 (télécopieur)
cdel@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée dans un domaine de la prévention et du règlement des différends;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases d'un domaine de la prévention et du règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice d'un domaine de la prévention et du règlement des différends;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des aptitudes et des comportements conformes à une éthique empreinte des fondements propres à ceux d'une société libre et démocratique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Condition particulière

Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle universitaire dans un champ d'études approprié. À défaut, posséder une formation et/ou une expérience jugée équivalente.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps partiel (campus Longueuil)

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Le microprogramme est constitué d'un tronc commun de trois crédits auquel s'ajoute l'un des trois blocs d'activités de neuf crédits. Ces blocs correspondent à la définition de module, telle que prévue au Règlement des études, et peuvent donc donner lieu à une attestation d'études.

TRONC COMMUN (3 crédits)

Activité pédagogique obligatoire

PRD 700 Prévention et règlement des différends CR 3

MODULES (9 crédits)

Choisir un des modules suivants :

MODULE : Négociation**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

NEG 710	Concepts et principes fondamentaux	CR
NEG 711	Développement d'habiletés	3

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Le choix de l'activité devra être préalablement autorisé par la directrice ou le directeur du programme.

MODULE : Médiation**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

MDN 720	Concepts et principes fondamentaux	CR
MDN 721	Développement d'habiletés I	3
MDN 722	Développement d'habiletés II	3

MODULE : Arbitrage**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

ARB 730	Concepts et principes fondamentaux	CR
ARB 731	Développement d'habiletés I	3
ARB 732	Développement d'habiletés II	3

Microprogramme de 2^e cycle de santé-sécurité-environnement

Note : ce programme est offert à Longueuil seulement.

(819) 821-7933 (téléphone)
 (819) 821-6909 (télécopieur)
 environnement@courrier.usherb.ca (adresse électronique)
<http://www.usherb.ca/environnement/Microprogramme/sse.html> (site Internet)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine, Faculté des sciences

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécifique afin d'être en mesure d'intégrer dans son milieu de travail l'environnement et la santé-sécurité;
- de développer de meilleures pratiques professionnelles en santé-sécurité-environnement par l'acquisition de nouvelles connaissances, précises et actuelles, et par le développement de compétences spécifiques.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. Règlement des études)**Condition particulière**Être titulaire d'un diplôme de 2^e cycle pertinent au domaine de la santé-sécurité-environnement ou d'un baccalauréat jugé utile au domaine de la santé-sécurité-environnement avec une expérience jugée pertinente. Les candidates et les candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.**RÉGIME DES ÉTUDES**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)**

ENV 745	Introduction à la santé-sécurité-environnement	CR
ENV 746	Droit de la santé-sécurité-environnement	3
ENV 747	Applications : gestion et outils en SSE	3
ENV 748	La gestion des risques	3
ENV 749	L'intégration en SSE d'un système de gestion	3

Microprogramme de 2^e cycle de vérification environnementale

Note : ce programme peut être offert à Longueuil, à Sherbrooke et ailleurs au Québec.

(819) 821-8000, poste 3636 (téléphone)
 (819) 821-6909 (télécopieur)
 jvien@courrier.usherb.ca (adresse électronique)
<http://www.usherb.ca/environnement/Microprogramme/micro.html> (site Internet)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine, Faculté des sciences

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécifique de pointe dans une sphère de l'environnement en pleine expansion;
- de perfectionner ses acquis.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. Règlement des études)**Condition particulière**Être titulaire d'un diplôme de 2^e cycle pertinent au domaine de l'environnement ou un baccalauréat jugé utile dans le domaine de l'environnement avec une expérience jugée pertinente. L'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas ces conditions pourra être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.**RÉGIME DES ÉTUDES**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 13**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (13 crédits)**

ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	CR
ENV 742	Vérification environnementale	3
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3
ENV 744	Principes de droit pour les VE et les EES	1
ENV 762	Droit de l'environnement	3

Description des activités pédagogiques

ARB

ARB 730 3 cr.

Concepts et principes fondamentaux

Objectifs : se familiariser avec l'institution de l'arbitrage; maîtriser le régime juridique de l'arbitrage.

Contenu : introduction. Type d'arbitrage. Convention d'arbitrage. Institution de la procédure d'arbitrage. Nomination des arbitres et cessation de leur mandat. Conférence préparatoire et évaluation de la compétence de l'arbitre. Déroulement de l'arbitrage. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale. Reconnaissance et exécution au Québec des sentences arbitrales étrangères. Arbitrage international.

ARB 731 3 cr.

Développement d'habiletés I

Objectifs : approfondir ses connaissances de l'arbitrage et des problématiques afférentes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : choix entre les divers types d'arbitrage. Conditions de validité et principe d'autonomie de la convention d'arbitrage. Mise en branle de la procédure d'arbitrage. Intervention des tribunaux dans le processus arbitral. Nomination des arbitres. Conférence préparatoire. Principe de compétence. Particularités de la procédure arbitrale. Assignment des témoins et les règles de preuve applicables. Arbitrage de droit et amiable composition. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale. Arbitrage international.

ARB 732 3 cr.

Développement d'habiletés II

Objectifs : effectuer une application pratique des principales composantes juridiques de l'arbitrage; développer des habiletés spécifiques à la pratique de l'arbitrage.

Contenu : évaluation, par l'arbitre, de ses compétences. Conférence préparatoire. Comment présider des auditions. Comment juger en amiable compositeur. Comment rédiger une sentence.

DRN

DRN 730 1 cr.

Droit municipal et expropriation

Objectifs : se familiariser avec les éléments du droit municipal les plus pertinents à la pratique notariale et s'initier à l'impact de la Loi sur l'expropriation sur la pratique notariale. Contenu : fonctionnement des corporations municipales. Biens des municipalités et dispositions régissant leur aliénation. Règles particulières applicables aux contrats municipaux (objet, procédure, approbations etc.). Pouvoirs en matière de taxation, d'emprunt et de recouvrement de taxes. Pouvoirs en matière d'aménagement du territoire (schéma d'aménagement, plan et règlements d'urba-

nisme). Expropriation (pouvoirs, procédure, indemnité, transfert de propriété).

DRN 738 1 cr.

Droit international privé

Objectifs : approfondir les principes de base du droit international privé auxquels la pratique notariale est généralement confrontée et développer les habiletés d'analyse des situations les plus courantes qui s'y rattachent. Contenu : règles de conflits québécoises relatives à l'état et à la capacité des personnes, à la forme et au fond de l'acte juridique, aux successions mobilières et immobilières et aux régimes matrimoniaux. Dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 740 1 cr.

Protection du territoire

Objectifs : connaître, approfondir et être en mesure d'appliquer les diverses législations de protection du territoire.

Contenu : loi sur la protection du territoire agricole. Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents et Loi concernant les droits sur les transferts de terrains.

DRN 741 2 cr.

Contrats nommés

Objectifs : approfondir les règles du Code civil et des lois connexes en matière d'aliénation à titre onéreux et développer les habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières.

Contenu : promesse de vente, vente à tempérament, vente avec faculté de rachat, vente aux enchères, vente d'entreprise, vente d'un immeuble, modalités relatives au paiement du prix et aux garanties, contrats nécessitant une autorisation, échange, dation en paiement, bail à rente, bail commercial, TPS, et T.V.Q., Code civil du Québec, dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec, lois connexes.

DRN 745 3 cr.

Rapports pécuniaires familiaux

Objectifs : approfondir les règles qui régissent l'aspect patrimonial de la famille et la transmission des biens à cause de mort, procéder à leur mise en œuvre et développer les habiletés qui s'y rattachent.

Contenu : donations, effets de mariage, régimes matrimoniaux, projets d'accord en matière de séparation et divorce, union de fait. Testaments, procédure de vérification, lettres de vérification, substitution et règles relatives aux successions. Dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 748 1 cr.

Procédures non contentieuses

Objectif : développer les habiletés d'initiation, de réaction et d'acheminement des procédures se rapportant au droit judiciaire non contentieux.

Contenu : les dispositions du Code civil du Québec, du Code de procédure civile, de la Loi de la curatelle publique, des lois connexes et les dispositions transitoires applicables notamment dans les domaines suivants : régimes de protection du mineur et du majeur, homologation du mandat donné par un majeur en prévision de son inaptitude (incluant les procédures devant notaire), vente des biens des incapables, adoption, reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquis par prescription, tutelle à l'absent et jugement déclaratif de décès, radiation judiciaire.

DRN 749 1 cr.

Faillite

Objectifs : connaître le rôle et les pouvoirs des principaux intervenants en matière de faillite et d'insolvabilité; être en mesure d'apprécier une situation en tenant compte des particularités propres à la faillite; appliquer la loi dans le cadre de la pratique notariale.

Contenu : compétences et saisine de syndic. Rôle et pouvoirs des inspecteurs. Formalités à respecter et autorisations requises lors d'aliénations de biens. Les baux immobiliers et la faillite. Effet de la faillite sur certaines sûretés immobilières.

DRN 754 3 cr.

Droit fiscal

Objectifs : approfondir et appliquer les diverses législations fiscales ayant une incidence sur les revenus des particuliers, des entreprises et des corporations de même que sur les revenus d'un particulier à son décès; analyser les taxes de vente; se familiariser avec les incidences fiscales des différentes matières du diplôme de droit notarial.

Contenu : étude de l'imposition des particuliers afin de distinguer les différentes sortes de revenus (emploi, entreprise, gain en capital...) et comprendre les règles de fractionnement et d'attribution des revenus; règles d'imposition au moment du décès d'un particulier ainsi que les diverses planifications testamentaires et post mortem; étude de la Loi sur la Taxe d'accise et de la Loi sur la Taxe de vente du Québec.

DRN 756 2 cr.

Publicité des droits

Objectif : connaître les règles relatives à la publicité des droits et se familiariser avec les modalités, les techniques et les différents éléments du système de publicité.

Contenu : registre des droits personnels et réels mobiliers, registre foncier, effets et modalités de la publicité, système cadastral, arpentage, bornage, désignation, plan, rénovation cadastrale, immatriculation des immeubles, radiation, devoirs et fonctions de l'officier de la publicité des droits. Code civil du Québec, lois connexes, règlements, dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 758 2 cr.

Sûretés et financement

Objectifs : approfondir les règles du droit des sûretés, s'initier aux règles du financement

et développer des habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières. Contenu : priorités. Hypothèques conventionnelles immobilières, mobilières avec et sans dépossession et hypothèques ouvertes. Hypothèques légales, droit de rétention. Rang des droits. Cautionnement. Garantie bancaire et Loi sur l'intérêt. Code civil du Québec et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 763 1 cr.**Pratique notariale**

Objectif : se familiariser avec la rédaction, la conservation et la communication de l'acte notarié et avec les techniques de rédaction de requêtes notamment en matière de tutelle, curatelle, inaptitude du majeur et adoption. Contenu : loi sur le notariat, Code civil du Québec, Code de procédure civile, Loi sur le Curateur public, Loi sur l'adoption et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 764 2 cr.**Propriété : modalités et démembrements**

Objectifs : approfondir les modalités de la propriété et ses démembrements; développer les habiletés d'analyse et de rédaction d'actes en ces matières. Contenu : copropriété par indivision, copropriété divisée d'un immeuble, propriété superficielle, usufruit, usage, servitudes et emphytéose. Code civil du Québec et lois connexes. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 765 3 cr.**Examen des titres**

Objectif : être en mesure de maîtriser les règles de droit et la méthode propre à l'examen des titres immobiliers. Contenu : instruments de recherche, théorie des nullités et transfert de propriété. Conditions de forme et validité des actes, chaîne des titres, désignation, actes à titre onéreux, actes à titre gratuit, capacité et pouvoirs des parties. Droits réels, reconnaissance judiciaire du droit de propriété, conversions et restriction. Exercices pratiques. Code civil du Québec. Code civil du Bas Canada. Code de procédure civile. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 767 3 cr.**Sociétés II : financement et réorganisation**

Objectifs : s'initier aux diverses planifications fiscales, corporatives et financières; démontrer l'importance de leur interaction dans les planifications à intervenir et développer des habiletés d'analyse, de rédaction et de planification en ces matières. Contenu : changements dans les modalités de participation des actionnaires : réorganisation des corporations lors d'un remaniement de capital, échange et conversion d'actions; identification et solution d'un problème pratique requérant la mise en œuvre de notions multidisciplinaires; connaissance des règles relatives aux fondations et fiducies de même que de leurs applications pratiques dans le secteur des entreprises québécoises;

diverses planifications reliées à la détention d'actions par le biais de fiducies entre vifs ou testamentaires. Loi de l'impôt sur le revenu. Loi sur la taxe d'accise. Loi sur la taxe de vente. Loi sur les compagnies. Lois sur les sociétés par actions de régime fédéral. Code civil du Québec. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 771 3 cr.**Droit préventif III : la médiation familiale**

Objectifs : en matière de médiation familiale, approfondir les sujets abordés dans le cours de formation de base, acquérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle et établir les conditions de son exercice. Contenu : l'accueil. Le processus de médiation. L'évaluation de la situation familiale. Les enfants. Les stratégies et les techniques d'intervention. La médiation en rapport avec la violence familiale et les autres problématiques familiales. La réorganisation familiale. La problématique du partage des biens et les incidences fiscales. Le partage des responsabilités financières. Les résultats et les suites de la médiation.

DRN 772 3 cr.**Sociétés I : droit corporatif et fiscal**

Objectifs : apprendre à constituer des compagnies par actions et des sociétés, s'initier à leur fonctionnement et procéder à leur fusion et à leur liquidation. Approfondir notamment les règles sur les taxes à la consommation et les connaissances déjà acquises en droit fiscal des corporations par l'analyse de cas pratiques. Contenu : Lois fédérale et provinciale sur les sociétés et compagnies par actions, règles du Code civil du Québec en matière de société et d'association; lois connexes et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du code civil du Québec. Règles relatives au transfert d'actifs à une corporation sans incidence fiscale; effets des taxes à la consommation, dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires; distribution des surplus, dividendes réels et réputés, dividendes imposables et non imposables, prêts, attributions de biens et avantages conférés aux actionnaires. Loi de l'impôt sur le revenu, Loi sur la taxe d'accise, Loi sur la taxe de vente.

DRN 774 1 cr.**Droit préventif I : la prévention des différends**

Objectifs : s'initier au concept et aux fondements du droit préventif; explorer le droit préventif, ses principes et ses applications; développer une nouvelle façon d'aborder les problèmes juridiques en se sensibilisant à une nouvelle éthique professionnelle fondée sur une étude du rapport notaire-client et sur le développement de nouvelles habiletés; acquérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle en droit préventif et établir les conditions de son exercice. Contenu : prévention en tant que dimension du droit; fonctions du droit : une comparaison analytique du droit préventif et du droit positif; présentation du contrat comme système d'attentes mutuelles; outils de pratique professionnelle : le contrat comme véhicule du droit préventif au niveau du contenu et de la terminologie et au niveau du développement de formes d'expressions contractuel-

les qui prévoient un traitement préventif des différends; arbitrage national et international.

DRN 775 4 cr.**Droit préventif II : la gestion des différends**

Objectifs : se sensibiliser à la place du droit préventif dans la gestion des différends et au rôle du conseiller, dans l'univers des différends; démontrer la pertinence d'une pratique de la gestion préventive des différends et acquérir la maîtrise des méthodes de résolution des problèmes et des différends fondées sur le principe des attentes mutuelles. Contenu : illustration du concept de droit préventif dans le continuum : problème-dispute-différend-litige; méthodes et techniques de résolution des problèmes et des différends : négociation, conciliation, médiation en matière civile, commerciale et, principalement, familiale; processus de médiation familiale : aspects psychologiques et psychosociaux de la rupture, négociation d'une entente entre les parties, aspects émotionnels, économiques, légaux et fiscaux, sensibilisation à la problématique de la violence intrafamiliale et à ses impacts quant à la médiation.

DRT**DRT 100 3 cr.****Obligations I**

Objectif : s'initier généralement au domaine des obligations et particulièrement au contrat et au quasi-contrat. Contenu : le domaine des obligations : sources et facteurs d'évolution du droit québécois des obligations. Le contrat : sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats : la gestion d'affaires, la répétition de l'indu et l'enrichissement sans cause.

DRT 101 3 cr.**Droit constitutionnel I**

Objectif : se familiariser avec les principales notions et les grands principes constitutionnels. Contenu : notions de constitution, sources, amendement. Grands principes; parlementarisme, souveraineté du parlement, suprématie de la constitution, primauté du droit, fédéralisme.

DRT 102 3 cr.**Droit pénal I**

Objectif : s'initier aux éléments constitutifs d'un acte criminel ainsi qu'aux principales infractions réprimées par la loi. Contenu : éléments d'un acte criminel. Classification des infractions : principes fondamentaux, principaux éléments, différents types, modes de participation. Moyen de défenses offerts aux citoyens. Analyse spécifique de certains crimes.

DRT 103 3 cr.**Procédure civile I**

Objectifs : découvrir devant qui et par quels moyens un justiciable peut faire reconnaître l'existence de ses droits et en réclamer la sanction en première instance. Contenu : nature, structure et exercice du pouvoir juridictionnel : le pouvoir judiciaire, le

pouvoir quasi judiciaire et le pouvoir arbitral. Organisation, compétence et pouvoirs des tribunaux. Règles applicables à toutes les demandes en justice. Procédure ordinaire en première instance.

DRT 105 3 cr.

Biens et prescription

Objectif : se familiariser avec la composition et les règles relatives au patrimoine d'une personne.

Contenu : distinctions entre les droits, la classification des biens, le droit de propriété et ses démembrements, la possession et la prescription acquisitive.

DRT 106 3 cr.

Droit administratif général I

Objectif : se familiariser avec les divers pouvoirs de l'administration publique ainsi que le contrôle de la légalité de ses actes.

Contenu : l'Administration, ses pouvoirs et ses actes. *Ultra vires*. Les recours et remèdes.

DRT 107 3 cr.

Droit du travail I

Objectif : prendre connaissance des règles juridiques relatives aux relations individuelles et collectives du travail.

Contenu : partage constitutionnel des compétences en matière de législation du travail. Étude du régime de négociation collective : notions de salarié et employeur, exercice et protection du droit d'association; processus d'accréditation; déroulement de la négociation; grève, lock-out, piquetage; convention collective et arbitrage de griefs. Étude du contrat individuel de travail. Étude de la Loi sur les normes du travail.

DRT 108 3 cr.

Droit fiscal I

Objectif : s'initier à la fiscalité et aux règles d'imposition du revenu des particuliers au Canada.

Contenu : objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. L'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu de charge et d'emploi, de bien, d'entreprise; les gains en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'adjudication.

DRT 109 3 cr.

Droit international public

Objectif : se familiariser avec les notions de sujet de droit international public et de société internationale.

Contenu : sources du droit international (coutume, traité), leurs effets sur le plan international et effets du droit international en droit national. Sujets du droit international : États, organisations internationales et entités fédérées; reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'États. Réglementation internationale des relations entre sujets : haute-mer, espace extra-atmosphérique, droits de la personne, coopération

pacifique; règlement pacifique des litiges internationaux, usage de la force et protection de ses victimes.

DRT 111 3 cr.

Droit des personnes

Objectifs : identifier ce qui caractérise la personnalité juridique d'un individu et ses prolongements et se familiariser avec le nouveau régime des incapacités tenant à l'âge et à l'état physique ou mental de la personne.

Contenu : la personnalité juridique, notions fondamentales, capacité de jouissance et d'exercice, pouvoir. Limitations à la capacité des personnes physiques; notions générales, incapacités tenant à l'âge ou à l'état mental ou physique du majeur; administration des biens d'autrui. Prolongements nécessaires de la personnalité juridique; l'identification des personnes, le domicile et la résidence. Incertitude sur la personnalité juridique; l'absent et le disparu. Les actes de l'état civil.

DRT 113 3 cr.

Droit de l'entreprise I

Objectif : s'initier aux particularités du droit commercial ainsi qu'aux règles fondamentales qui régissent l'entreprise.

Contenu : définitions du droit commercial. Notions d'opérations commerciales, d'actes de commerce, d'effets de commerce et de commerçants. Définition et caractéristiques d'une entreprise. Classification et personnalité morale de l'entreprise. Cadre juridique régissant son existence. Diverses formes juridiques d'organisation de l'entreprise à but lucratif. Aspects financiers de l'entreprise.

DRT 130 1 cr.

Méthodologie juridique

Objectif : s'initier aux éléments premiers de la démarche du juriste.

Contenu : initiation aux sources du droit. Présentation des principales étapes d'une démarche méthodique essentielle à l'étude de questions à caractère juridique. Éveil à la qualification juridique et à l'expression logique à travers la démarche de résolution de problèmes.

DRT 131 1 cr.

Recherche documentaire I

Objectif : s'initier à la recherche documentaire traditionnelle et informatisée, en droit québécois et canadien.

Contenu : utilisation d'outils de recherche documentaire, en droit québécois et canadien (législation, jurisprudence, doctrine), sur support papier, sur cédérom et en communication avec des serveurs « en ligne ».

DRT 132 1 cr.

Communication juridique I

Objectif : développer chez l'étudiante ou l'étudiant certaines habiletés de base lui permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit.

Contenu : planification de la recherche documentaire. Analyse et structuration. Rédaction d'un écrit juridique et présentation orale des résultats du travail de recherche.

DRT 200 3 cr.

Obligations II

Objectif : se familiariser avec les modalités d'exécution et d'extinction des obligations. Contenu : le paiement par le débiteur, le paiement par un tiers. La mise en demeure, l'exception d'inexécution, l'exécution en nature et par remplacement, l'exécution par équivalence pécuniaire. La clause pénale, la résolution, les procédés de libération, les clauses limitatives de responsabilité, la protection des droits des créanciers. Terme et condition. Multiplicité des sujets ou des objets de l'obligation. Novation, délégation, remise. Compensation, confusion. Prescription extinctive.

DRT 201 3 cr.

Droit constitutionnel II

Objectif : s'initier aux principes du partage des compétences législatives entre le pouvoir central et les provinces et à ceux relatifs aux droits et libertés constitutionnels.

Contenu : les droits et libertés constitutionnels; interprétation, types de droits et libertés, la prééminence et les sanctions, le pouvoir de déroger, les dispositions limitatives, les droits collectifs. Le partage des compétences : l'exclusivisme du partage. La structure des dispositions pertinentes. Qualification et rattachement. Le litige constitutionnel.

DRT 202 3 cr.

Droit pénal II

Objectif : maîtriser les règles de droit applicables en matière de procédure pénale.

Contenu : structure et juridiction des tribunaux en matière pénale, pouvoirs des agents de la paix, mise en liberté provisoire, enquête préliminaire, procédure applicable au déroulement des procès selon la juridiction, règles applicables aux sentences, procédure et Charte canadienne des droits et libertés.

DRT 203 3 cr.

Procédure civile II

Objectif : se familiariser avec les règles de procédure civile relatives au jugement, aux voies de recours et aux voies d'exécution.

Contenu : jugement. Classification, règles et effets. Voies de recours contre le jugement. Voies de rétractation ou voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel. Voies d'exécution du jugement. Mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement. Mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

DRT 205 3 cr.

Responsabilité civile

Objectif : se familiariser avec les régimes de responsabilités contractuelle et extra-contractuelle en vigueur en droit québécois.

Contenu : régime de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle et régime de responsabilité contractuelle; relations et distinctions entre les deux régimes.

<p>DRT 211 3 cr.</p> <p>Droit patrimonial des conjoints</p> <p>Objectifs : s'initier aux divers régimes, matrimoniaux ou autres, reconnus par le droit québécois; appliquer les principes fondamentaux du droit transitoire.</p> <p>Contenu : l'organisation des rapports pécuniaires des conjoints non mariés. La reconnaissance statutaire de leur qualité de conjoint. Les principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur pour les conjoints mariés. Formation, fonctionnement et extinction des trois régimes spécifiquement réglementés par le législateur : la séparation de biens, la société d'acquêts, la communauté des meubles et acquêts. Particularités pour les époux séparés de fait. Approfondissement des règles de la protection de la résidence familiale, de la prestation compensatoire et du patrimoine familial.</p>	<p>DRT 216 3 cr.</p> <p>Droit de la preuve civile</p> <p>Objectifs : se familiariser avec les principaux procédés de la preuve et leur recevabilité par les tribunaux, tout en s'initiant plus concrètement à la procédure d'administration de la preuve avant et pendant l'instruction d'une affaire pendante devant un tribunal civil.</p> <p>Contenu : le droit de la preuve dans la perspective de l'activité professionnelle du juriste. L'objet de la preuve, la connaissance judiciaire et le fardeau de la preuve. Les procédés de preuve. La recevabilité des procédés de preuve. L'administration de la preuve avant l'instruction et pendant l'instruction.</p>	<p>DRT 305 3 cr.</p> <p>Droit des assurances</p> <p>Objectifs : se familiariser avec les systèmes d'indemnisation privé et public que sont les assurances; devenir attentif à la capacité des assurances d'être porteuses de théories légales d'éthique et de justice.</p> <p>Contenu : situation des assurances dans notre société, leur finalité et leurs fonctions. L'interprétation des contrats d'assurance. Le contrat individuel. Le contrat collectif. Le caractère compensatoire des assurances de personnes et ses conséquences. Les intermédiaires. La cause. La faute intentionnelle. Le suicide. L'intérêt assurable. La déclaration du risque. La prime. Les procédures de réclamation. Les principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance incendie, à l'assurance-responsabilité, à l'assurance-automobile.</p>
<p>DRT 212 3 cr.</p> <p>Fondements du droit</p> <p>Objectif : situer le droit dans une perspective historique et sociale, afin de mieux saisir l'évolution de la norme juridique, de comprendre sa dynamique propre.</p> <p>Contenu : grâce aux enseignements de l'histoire et de la politique, découvrir, analyser et discuter les grands principes philosophiques, politiques et économiques qui fondent le plus souvent les choix législatifs et judiciaires.</p>	<p>DRT 230 2 cr.</p> <p>Recherche et communication II</p> <p>Objectif : consolider la formation méthodologique amorcée en première année, en ayant l'occasion de mener par soi-même une nouvelle recherche juridique et en s'initiant à des modes de communication plus spécifiques à la discipline et à la pratique du droit.</p> <p>Contenu : organisation d'un dossier : cueillette de l'information factuelle, choix d'interventions, traitement de l'information. Communication : les types d'actes professionnels, les écrits juridiques (actes juridiques, décisions), les interventions orales (argumentation, médiation).</p>	<p>DRT 306 3 cr.</p> <p>Droit administratif II</p> <p>Objectif : se familiariser avec le droit municipal québécois.</p> <p>Contenu : aperçu général du système municipal québécois, infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale, les pouvoirs de la municipalité, l'aménagement du territoire, les finances municipales, le contrôle de la municipalité.</p>
<p>DRT 213 3 cr.</p> <p>Interprétation juridique</p> <p>Objectif : se familiariser avec les diverses méthodes et règles d'interprétation des lois et des actes juridiques telles que les ont explicités les pouvoirs législatif ou administratif ou telles que les a développées et consolidées le pouvoir judiciaire.</p> <p>Contenu : interprétation des lois : principes d'interprétation, structure formelle des lois, les méthodes d'interprétation. Application des lois; effets de la loi sur les personnes, dans l'espace et dans le temps. Interprétation des autres actes juridiques.</p>	<p>DRT 231 1 cr.</p> <p>Recherche documentaire II</p> <p>Objectif : développer ses habiletés à la recherche documentaire informatisée en droit québécois et canadien.</p> <p>Contenu : maîtrise des outils de repérage documentaire de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine québécoise et canadienne avec des serveurs « en ligne » et sur Internet.</p>	<p>DRT 308 3 cr.</p> <p>Droit des sûretés</p> <p>Objectif : se familiariser avec les sûretés du Code civil du Québec, la garantie particulière de la Loi sur les banques ainsi qu'avec les principes relatifs à leur publicité.</p> <p>Contenu : gage commun des créanciers. Introduction à la publicité des droits. Hypothèques. Priorités. Garantie bancaire et cautionnement.</p>
<p>DRT 214 3 cr.</p> <p>Droit de la famille</p> <p>Objectifs : s'initier à la réalité juridique découlant de la filiation; se familiariser avec les principales règles gouvernant l'organisation, le fonctionnement et la dislocation de la structure maritale.</p> <p>Contenu : la famille, filiation biologique, filiation adoptive, rapports parents-enfants. Le mariage; conditions, sanctions et effets, dislocation.</p>	<p>DRT 302 3 cr.</p> <p>Libéralités et successions</p> <p>Objectif : se familiariser avec les règles de transmission des biens entre vifs ou à cause de mort.</p> <p>Contenu : dons entre vifs : capacité, forme, don manuel, règles de fond, enregistrement, révocation. Préparation de la succession : donation à cause de mort, testaments, substitutions, fiducie. Règlement de la succession légale, testamentaire ou contractuelle : ouverture, dévolution, transmission, liquidation, etc. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions.</p>	<p>DRT 310 3 cr.</p> <p>Recherche et communication III</p> <p>Objectif : poursuivre le développement des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite ou orale afin de consolider la formation méthodologique déjà amorcée et en tirer profit.</p> <p>Contenu : organisation de dossier : cueillette de l'information, choix d'interventions, traitement de l'information. Repérage documentaire informatisé quel qu'en soit le support.</p>
<p>DRT 215 3 cr.</p> <p>Droit de l'entreprise II</p> <p>Objectifs : se familiariser avec le régime juridique applicable à la structure corporative et apporter des solutions à des cas pratiques.</p> <p>Contenu : la structure corporative : les relations entre la compagnie, ses actionnaires, ses administrateurs et dirigeants et les tiers. Aspects légaux du financement corporatif : les emprunts, le capital-actions, les transactions entre la corporation et ses actionnaires, l'appel public à l'épargne. La constitution de nouvelles compagnies et la continuation des compagnies existantes, l'union et la fin des compagnies.</p>	<p>DRT 303 3 cr.</p> <p>Droit international privé</p> <p>Objectif : s'initier au régime juridique applicable à la solution des conflits internationaux de droit privé comportant un élément étranger.</p> <p>Contenu : notions de règle de conflit, de conflit de juridiction et conflit de lois; droit régissant des conflits de juridiction en matière personnelle et réelle; droit régissant les conflits de lois ayant trait au statut personnel ou réel, aux obligations et aux questions de procédure; notion de conflit de lois dans le temps et exception d'ordre public; reconnaissance des décisions étrangères - régime général et régime particulier (statut personnel, effets d'accords internationaux).</p>	<p>DRT 311 3 cr.</p> <p>Concours intrafacultaire : Gale</p> <p>Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.</p> <p>Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Ce concours a trait à un appel d'un arrêt de la Cour suprême du Canada portant sur le droit criminel et le droit constitutionnel. Rédaction d'un mémoire écrit.</p>
		<p>DRT 312 3 cr.</p> <p>Concours extrafacultaire : Gale</p> <p>Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.</p>

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

DRT 313 3 cr.

Concours intrafacultaire : Jessup

Objectif : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire canadienne et, le cas échéant, mondiale. Contenu : compétition : Philip C. Jessup - Procès simulé en droit international. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

DRT 314 3 cr.

Concours extrafacultaire : Jessup

Objectif : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire canadienne et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Philip C. Jessup - Procès simulé en droit international. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

DRT 315 3 cr.

Concours intrafacultaire : Mignault

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire. Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Procès simulé en droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif qui est fondé sur le droit québécois et rendu par un tribunal de première instance.

DRT 316 3 cr.

Concours extrafacultaire : Mignault

Objectif : développer des techniques de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Faire ce qui est requis afin de représenter adéquatement la Faculté lors de ce concours.

DRT 317 3 cr.

Concours intrafacultaire : Laskin

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Procès simulé en droit constitutionnel et administratif. Le cas à débattre est un jugement fictif dont il faut appeler à la Cour suprême du Canada. Rédaction d'un mémoire écrit.

DRT 318 3 cr.

Concours extrafacultaire : Laskin

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

DRT 319 3 cr.

Concours intrafacultaire : Rousseau

Objectif : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale francophone. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

DRT 320 3 cr.

Concours extrafacultaire : Rousseau

Objectif : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

DRT 323 3 cr.

Activités cliniques

Objectifs : assurer l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes; s'initier à certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

DRT 324 3 cr.

Activités cliniques II

Objectifs : poursuivre l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes et de développer certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) poursuivre les travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

DRT 325 3 cr.

Concours intrafacultaire : Jean-Pictet

Objectifs : s'initier au domaine du droit international humanitaire (DIH) par le biais de mise en situations faisant appel, au-delà de la connaissance du droit, à l'imagination, à la stra-

tégie et à la faculté de persuasion; apprendre les mécanismes de mise en œuvre et d'utilisation du DIH.

Contenu : approfondissement des connaissances en droit international humanitaire. Initiation à la réflexion en équipe sur les grands principes de ce droit et sur leurs mécanismes d'application. Apprentissage des jeux de rôles comme moyen pédagogique de formation. Préparation et soumission au Comité du Concours Jean-Pictet du dossier de candidature sur la base duquel sont sélectionnées les équipes admises à participer au concours international.

DRT 326 3 cr.

Concours extrafacultaire : Jean-Pictet

Objectifs : poursuivre l'apprentissage des mises en situation comme outil d'application des connaissances en droit international humanitaire; développer encore davantage les qualités intellectuelles, personnelles, les facultés de communication et de persuasion, l'aptitude au travail en équipe indispensables à la gestion de situations imprévues, tant au Québec que lors de la compétition internationale avec les équipes du monde francophone.

Contenu : séminaires de rencontre et de formation. Présentation de notions de droit international humanitaire aux équipiers. Pratique des plaidoiries d'équipe sur les questions du dossier de candidature, ainsi que de la négociation et des jeux de rôles. Participation au concours international Jean-Pictet : prix « Jean-Pictet » remis à la meilleure équipe sélectionnée sur la base de sa connaissance du droit international humanitaire et sur ses facultés d'argumentation, de raisonnement et d'adaptation; et le prix « Gilbert-Appolis » est remis à la meilleure oratrice ou au meilleur orateur.

DRT 327 3 cr.

Concours intrafacultaire : Coupe Sopinka

Objectifs : maîtriser les habiletés pertinentes à la préparation d'un procès en première instance en matière criminelle ou civile; apprendre à déterminer la pertinence des faits soumis à son attention; apprendre à évaluer la force probante des moyens de preuve disponibles et congruents aux faits pertinents; maîtriser l'application des règles fondamentales en matière de preuve pénale ou civile; maîtriser les Règles de pratique adoptées par les tribunaux; s'initier à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire des témoins; s'initier aux techniques de plaidoirie; développer son aptitude au travail d'équipe.

Contenu : le concours porte sur un procès de première instance relatif à une action criminelle ou civile. Il est ouvert aux équipes de toutes les facultés de droit canadiennes, au niveau du baccalauréat. Une situation de fait est élaborée et soumise aux participants par le Comité de la Coupe Sopinka. Les équipes de deux étudiants assument les rôles de la Couronne (ou de la demande) et de la défense. Les plaideurs doivent, sauf dispense pour raisons exceptionnelles, être les étudiants qui ont préparé le procès. Les membres de l'équipe doivent participer de manière égale tout au long du procès.

DRT 328 3 cr.

Concours extrafacultaire : Coupe Sopinka

Objectifs : maîtriser les habiletés pertinentes à la préparation d'un procès en première instance en matière criminelle ou civile; ap-

prendre à évaluer la force probante des moyens de preuve disponibles et congruents aux faits pertinents; maîtriser l'application des règles fondamentales en matière de preuve pénale ou civile; maîtriser les Règles de pratique adoptées par les tribunaux; maîtriser les habiletés nécessaires à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire des témoins; perfectionner ses aptitudes en matière de plaidoirie; perfectionner ses habiletés dans le travail en équipe; participer à une compétition provinciale et nationale.

Contenu : le concours porte sur un procès de première instance relatif à une action criminelle ou civile. Il est ouvert aux équipes de toutes les facultés de droit canadiennes, au niveau du baccalauréat. Une situation de fait est élaborée et soumise aux participants par le Comité de la Coupe Sopinka. Les équipes de deux étudiants assument les rôles de la Couronne (ou de la demande) et de la défense. Les plaidoiries doivent, sauf dispense pour raisons exceptionnelles, être les étudiants qui ont préparé le procès. Les membres de l'équipe doivent participer de manière égale tout au long du procès.

DRT 331**1 cr.****Recherche documentaire III**

Objectifs : perfectionner ses habiletés de recherche documentaire en droit québécois et canadien; s'initier à l'utilisation d'outils de recherche documentaire de systèmes juridiques étrangers et du droit international.

Contenu : approfondissement des connaissances relatives aux outils de recherche documentaire en droit québécois et canadien. Initiation aux principaux outils de recherche de certains systèmes juridiques étrangers (États-Unis, Royaume-Uni, France, Union européenne) et du droit international.

DRT 504**3 cr.****Droits de l'enfant**

Objectifs : comprendre et évaluer les conceptions sur l'enfant considéré comme un sujet ou un objet de droit dans toutes les décisions concernant ses droits et ses besoins fondamentaux.

Contenu : introduction générale sur les droits fondamentaux de l'enfant, la garde de l'enfant et les conflits entre les parents ou entre eux et les tiers, les critères d'attribution de la garde de l'enfant et les diverses conceptions sur l'autorité parentale et sur l'intérêt de l'enfant, la notion d'abandon et de probabilité de reprise en charge en adoption. La garde conjointe. L'expertise pour apprécier l'intérêt de l'enfant, la protection de la jeunesse : la mise en œuvre, la philosophie, l'interprétation et l'application de cette Loi, la représentation de l'enfant, les droits de visite.

DRT 506**3 cr.****Droit de la protection du consommateur**

Objectif : se familiariser avec les dispositions de la Loi québécoise de la protection du consommateur et de ses règlements.

Contenu : introduction générale au phénomène de la consommation (crédit, publicité, etc.) et au comportement du consommateur. Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Résolution de problèmes pratiques.

DRT 507**3 cr.****Organisation financière de l'entreprise**

Objectif : approfondir certains aspects juridiques du financement de l'entreprise.

Contenu : aperçu général des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme utilisées dans le cadre d'une entreprise. Étude des différentes implications civiles, corporatives et fiscales rattachées à l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur le financement par l'émission d'actions, de débiteures ou d'obligations.

DRT 509**3 cr.****Droit fiscal II**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires en droit fiscal par l'étude du régime fiscal général applicable aux corporations résidentes et à leurs actionnaires.

Contenu : les mécanismes d'imposition des corporations suivant leur type et la source de leurs revenus. Les dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires. Les règles portant sur les réorganisations des corporations et les changements dans les modalités de participation des actionnaires.

DRT 511**3 cr.****Droit fiscal IV**

Objectif : intégrer à ses connaissances techniques des législations fiscales, les objectifs et principes généraux de la fiscalité, certains éléments de finances publiques ainsi que des notions de politique fiscale relatives à l'impôt sur le revenu.

Contenu : la détermination de l'assiette fiscale, comprenant l'étude de certaines exemptions, déductions et crédits spéciaux. Le choix de l'unité d'imposition et les problèmes du fractionnement du revenu. Les problèmes relatifs à l'imposition des gains en capital. L'inflation et la progressivité des taux. L'intégration de l'impôt sur le revenu des corporations à celui des particuliers. Le concept de dépenses fiscales.

DRT 512**3 cr.****Droit pénal III**

Objectifs : acquérir les principes fondamentaux et être capable d'utiliser les règles de preuve pénale fédérale.

Contenu : détermination de la légalité de la présentation de la preuve lors d'un procès pénal, évaluation de la capacité de témoigner de toute personne, critique du déroulement général d'un procès pénal par l'étude de la Loi de la preuve au Canada et des règles de preuve émanant du *Common Law*.

DRT 514**3 cr.****Droit du transport**

Objectifs : s'initier aux principaux problèmes et se familiariser avec les notions et les règles tant nationales qu'internationales qui gouvernent ce champ du droit.

Contenu : problèmes constitutionnels et jurisprudence en matière de transport terrestre, maritime et aérien. Transport terrestre : textes législatifs applicables au transport routier et ferroviaire (passagers et marchandises). Transport maritime : notions élémentaires sur le contrat d'affrètement et sur le contrat de transport de marchandises sous connaissance (sur le plan national et international). Transport aérien : notions élémentaires sur

le transport aérien de personnes et de marchandises (sur le plan national et international).

DRT 516**3 cr.****Droits et libertés I**

Objectifs : analyser et critiquer les principes fondamentaux qui guident l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés.

Contenu : qu'est-ce que le libéralisme, la démocratie, un droit, un devoir et une liberté? Comment doit-on interpréter la Charte? Les règles sont-elles légitimes et contraignantes? La nature des violations des droits. Les critères de l'article 1. Le champ d'application. Analyse de certaines garanties : les libertés d'expression et de religion, les droits à la liberté et à l'autonomie, les principes de justice fondamentale et l'égalité.

DRT 518**3 cr.****Preuves modernes**

Objectifs : acquérir des connaissances complémentaires en matière de preuve et se sensibiliser au caractère évolutif du droit.

Contenu : preuves scientifiques, techniques et droit de la personnalité. Recevabilité et force probante des preuves obtenues par des moyens scientifiques ou techniques : la narco-analyse et l'hypnose, l'audiosurveillance et la présentation d'enregistrements, le détecteur de mensonge, la photographie, la photocopie, le microfilm, la preuve informatique, l'ivressomètre, le radar, etc.

DRT 519**3 cr.****Droit de l'environnement**

Objectifs : se familiariser avec la législation, la jurisprudence et la doctrine du droit de l'environnement et se sensibiliser aux grands débats contemporains en la matière.

Contenu : la crise écologique et le droit, le droit de l'environnement dans le contexte constitutionnel canadien, la protection de l'environnement et les recours de droit privé, la législation statutaire provinciale, la législation statutaire fédérale, la protection de l'environnement et les corporations municipales.

DRT 520**3 cr.****Droit des mass media**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires en droit administratif dans un domaine plus particulier : celui des communications de masse (presse écrite, radio et télévision).

Contenu : fonctionnement du C.R.T.C. : les pouvoirs et la procédure lors des audiences publiques, la propriété intellectuelle et les médias, la publicité sur les ondes, le débat constitutionnel, le droit à l'intimité, l'accès aux médias, la télévision par câble.

DRT 521**3 cr.****Relations économiques internationales**

Objectif : s'initier aux principes juridiques et aux mécanismes internationaux existant dans les domaines commercial et financier.

Contenu : structure et modes de fonctionnement des organisations internationales. Régimes libéralisant le commerce international. Régimes internationaux stabilisant la monnaie nationale et les cours des matières premières. Systèmes de gestion internationale des ressources sous-marines, de l'agriculture et de la concurrence.

DRT 524**3 cr.****Droit du travail II**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires dans le domaine du droit du travail.

Contenu : analyse du système d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la Loi sur les décrets de convention collective. Suivra une étude concernant la négociation multipatronale. Examen de l'arbitrage de griefs au Québec : juridiction de l'arbitre, preuve et procédure, mesures disciplinaires, ancienneté, avantages marginaux, etc.

DRT 525**3 cr.****Psychiatrie et droit**

Objectifs : se familiariser avec la dimension humaine du travail du professionnel du droit, s'éveiller à l'existence de problèmes émotionnels et mentaux chez les clients et prendre conscience de ses propres états émotionnels.

Contenu : l'être humain normal. L'être humain et les maladies psychiatriques ; présentation des malades et maladies que l'avocat est le plus susceptible de rencontrer ; pour chaque maladie, examen de la cause, de la forme et du traitement. L'appareil judiciaire et la psychiatrie.

DRT 526**3 cr.****Droit de la propriété intellectuelle**

Objectifs : se familiariser avec les spécificités du droit de la propriété intellectuelle et acquérir une certaine maîtrise des règles régissant le droit d'auteur et les brevets d'inventions au Canada.

Contenu : aperçu général du contenu des lois concernant la propriété intellectuelle au Canada (Brevets d'invention, Dessins industriels, Droit d'auteur, Marques de Commerce). Analyse des enjeux économiques, culturels et politiques que sous-tendent ces législations. Étude plus attentive du régime juridique du droit d'auteur et des brevets au Canada.

DRT 527**3 cr.****Droit médical**

Objectif : s'initier au domaine du droit médical tout en intégrant certaines notions juridiques tirées des domaines de la responsabilité civile, du droit de la personne, du droit pénal et des libertés publiques.

Contenu : responsabilité civile médicale : l'inviolabilité de la personne humaine. La faute professionnelle médicale. Le contrat médical et ses implications. Le contrat hospitalier et ses implications. L'équipe chirurgicale. L'aspect quasi délictuel des responsabilités médicale et hospitalière. Problèmes juridiques posés par la médecine moderne : le statut juridique du fœtus et l'avortement. L'expérimentation et la transplantation. L'euthanasie et la cessation de traitement, la définition de la mort.

DRT 529**3 cr.****Contrats de l'administration publique**

Objectif : se familiariser avec le régime particulier des contrats de l'administration publique.

Contenu : la compétence de l'agent public pour conclure le contrat. Les autorisations. Les procédures de passation des contrats.

L'objet du contrat. Le pouvoir d'inspection et de contrôle de l'Administration. La modification des clauses du contrat. La responsabilité contractuelle de l'Administration. Le principe de l'équilibre financier du contrat. L'enrichissement sans cause.

DRT 532**3 cr.****Droit de la faillite**

Objectif : se familiariser avec les règles applicables en cas de faillite et de liquidation.

Contenu : analyse du concept d'insolvabilité tant en regard des créanciers que du débiteur et des différents moyens mis à leur disposition pour corriger cet état de fait en tenant compte particulièrement des structures administratives et judiciaires propres à la Loi sur la faillite.

DRT 533**3 cr.****Techniques d'administration de la preuve**

Objectif : développer les techniques de l'interrogatoire en chef et du contre-interrogatoire.

Contenu : discussion de cas et pratique d'interrogatoires (questions suggestives, usage d'aide-mémoire, contradiction à l'aide d'une déclaration, production d'exhibits, preuve documentaire, témoin hostile, etc.) dans le cadre de courts procès simulés en droit civil et en droit pénal.

DRT 535**3 cr.****Analyse économique du droit**

Objectif : se familiariser avec l'approche microéconomique du droit selon laquelle un bon nombre de règles juridiques sont choisies en fonction des coûts et des avantages qu'elles imposent ou confèrent aux citoyens.

Contenu : introduction générale à l'analyse économique du droit. Application de cette approche aux thèmes suivants : la propriété et les droits réels, la responsabilité civile, les contrats et les principes généraux du droit des obligations, la procédure, le droit pénal, d'autres thèmes particuliers choisis en classe.

DRT 536**3 cr.****Tribunaux administratifs**

Objectifs : approfondir les règles générales applicables aux tribunaux administratifs canadiens et québécois et développer une approche plus globale du phénomène des tribunaux administratifs en s'initiant aux solutions retenues dans les autres pays de *Common Law*.

Contenu : théorie générale sur les tribunaux administratifs. L'intérêt requis des personnes ou groupes qui souhaitent intervenir devant les tribunaux administratifs ou contester judiciairement leurs décisions. Les règles de preuve et de procédure, notamment l'impact des Chartes sur le fonctionnement de ces tribunaux. La motivation et la révision interne des décisions.

DRT 537**3 cr.****Droits et libertés II**

Objectif : développer une connaissance et une compréhension plus poussée du droit constitutionnel et statutaire à l'égalité et à la non-discrimination, ainsi que des aptitudes à l'argumentation adaptée à ce domaine.

Contenu : étude des droits à l'égalité et à la non-discrimination au plan constitutionnel (Charte canadienne des droits et libertés) et

statutaire ou quasi statutaire (Charte québécoise des droits et libertés de la personne et Loi fédérale sur les droits de la personne). Dimension substantive du droit à l'égalité, aspects procéduriers, question de preuve, programmes d'accès à l'égalité et action positive.

DRT 538**3 cr.****Droit de l'informatique**

Objectif : s'initier à l'utilisation d'un ordinateur personnel IBM ou un de ses compatibles dans une perspective de pratique du droit.

Contenu : introduction générale sur la place de l'informatique dans notre société - le droit de l'informatique : un aperçu, la technologie, le droit de l'informatique et la législation canadienne en matière de propriété intellectuelle, la Loi sur le droit d'auteur, la Loi sur les topographies de circuits intégrés, la Loi sur les brevets, la Loi sur les marques de commerce, le commerce et le droit de l'informatique, les bases juridiques du commerce électronique, les contrats en droit de l'informatique, les aspects juridiques inhérents aux sites WEB, les crimes informatiques, la protection des renseignements personnels à l'ère de l'informatique : le secteur public et le secteur privé.

DRT 539**3 cr.****Comptabilité et droit**

Objectif : s'initier aux mathématiques financières et à la comptabilité reliées à la pratique du droit.

Contenu : comptabilité : grands principes et conventions comptables : l'actif, le passif et l'avoir des propriétaires. Comptabilisation des opérations, régularisation des comptes et préparation d'états financiers. Préparation du budget de caisse et détermination des besoins d'emprunts à court terme. Méthodes et analyses d'évaluation de la santé financière d'une entreprise. Mathématiques financières : rentabilité des placements, versements à effectuer pour rembourser un emprunt, calcul des intérêts, etc.

DRT 542**3 cr.****Droit des transactions internationales**

Objectif : sensibiliser à la pluralité et à l'imbrication des branches du droit national et international applicables aux rapports de nature commerciale entre résidents des différents États dont le Canada.

Contenu : droit applicable aux échanges des biens, aux investissements étrangers et au transfert de la propriété intellectuelle. Parmi les problèmes abordés se trouvent le régime douanier, celui des contrats de vente internationale, les modalités de transport et de paiement, la réglementation des pratiques restrictives du commerce international, l'imposition du revenu provenant des transactions internationales, le choix du droit applicable et l'arbitrage commercial international.

DRT 543**3 cr.****Introduction au droit comparé**

Objectif : s'initier à la méthodologie comparative en droit.

Contenu : introduction aux institutions contemporaines du droit civil et de la *Common Law* mise en relief par l'examen approfondi d'une question juridique contemporaine.

DRT 545**3 cr.****Introduction au *Common Law***

Objectif : s'initier à la compréhension et à l'application du système de *Common Law*, en droit privé.

Contenu : histoire et sources du droit privé en *Common Law*, la nature de la règle de droit et le rôle du pouvoir judiciaire. Introduction au droit de la famille, des biens, des contrats et des délits. Introduction à la fiducie, aux recours et à l'enrichissement sans cause. Étude et discussion de trois problèmes hypothétiques.

DRT 546**3 cr.****Droit des contrats**

Objectifs : maîtriser et appliquer les dispositions du Code civil concernant les contrats de vente, de mandat et de louage (résidentiel et commercial); analyser et critiquer la réforme du droit des obligations en matière de contrats nommés.

Contenu : formation et effets des contrats de vente, de mandat et de louage (résidentiel et commercial). Survol de la Loi sur la protection du consommateur.

DRT 550**3 cr.****Droit constitutionnel III**

Objectifs : approfondir la connaissance du partage des compétences législatives au Canada; développer les méthodes de travail et de recherche en droit constitutionnel; développer l'analyse critique de la norme.

Contenu : rappel des règles fondamentales régissant le partage des compétences législatives; étude de l'impact de ce partage des compétences sur la réglementation en matière économique, culturelle et linguistique.

DRT 551**3 cr.****Analyse féministe du droit**

Objectifs : comprendre l'importance de la théorie féministe en général et appliquée au droit. Comprendre et critiquer le rôle du droit comme instrument de subordination des femmes.

Contenu : introduction sur l'importance du mouvement féministe. Étude de la théorie féministe. Étude des questions choisies en droit touchant particulièrement les femmes : l'égalité, les programmes d'accès à l'égalité, l'avortement, etc.

DRT 552**3 cr.****Responsabilité de l'administration publique**

Objectifs : s'initier au système de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle de l'État et cerner la portée de son obligation d'assurer la réparation des dommages causés par sa faute ou celle de ses agents.

Contenu : historique du régime de responsabilité civile de l'État. Fondements et justifications de la responsabilité de l'État. Le droit applicable aux actes de puissance publique. Les causes d'atténuation ou d'exonération de responsabilité. La procédure de poursuite contre l'administration.

DRT 553**3 cr.****Aliénation mentale et la responsabilité pénale**

Objectifs : se familiariser avec les principes juridiques qui s'appliquent aux malades et aux

désordonnés mentaux dans le droit pénal canadien et découvrir les véritables dimensions de l'exception dans le contexte particulier de la responsabilité pénale.

Contenu : origines des principes canadiens gouvernant l'irresponsabilité pénale dans le droit de *Common Law*. Réception des principes dans le droit canadien. Distinctions d'ordre procédural : inaptitude et aliénation mentale. Problèmes créés par le concept de « maladie mentale ». Méthodes d'évaluation du degré d'incapacité. Évolution de l'analyse par l'étude de la jurisprudence et de la doctrine. Solutions juridiques offertes par le droit comparé. Impact des Chartes canadienne et québécoise sur la défense.

DRT 554**3 cr.****Droit de la concurrence**

Objectif : se familiariser avec les règles juridiques applicables en matière de concurrence au Canada.

Contenu : développement de la législation en droit de la concurrence au Canada et aux États-Unis. Examen des principes juridiques régissant les ententes restreignant la concurrence, les fusionnements, l'abus de position dominante et les pratiques restrictives. Analyse des pouvoirs du Tribunal de la concurrence, créé suite aux amendements de 1986. Examen du rôle et du fonctionnement du Bureau de la politique de concurrence, chargé d'assurer le soutien administratif et réglementaire de la Loi sur la concurrence.

DRT 555**3 cr.****Organisation du monde de la santé II**

Objectifs : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence du droit actuel et d'envisager des solutions de rechange. Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie.

DRT 556**3 cr.****Droit, éthique et médecine moderne**

Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et de l'éthique. Les atteintes à l'inviolabilité de la personne humaine en droit privé : atteintes volontaires, atteintes involontaires et décisions prises pour les incapables. Analyse plus approfondie des questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : reproduction humaine, manipulations génétiques, droits du fœtus, avortement, euthanasie et cessation de traitement, expérimentation, transplantation d'organes, modifications du comportement, ressources disponibles, etc.

DRT 557**3 cr.****Droit de l'urbanisme et de l'aménagement**

Objectifs : prendre conscience des problèmes d'aménagement du territoire; connaître les principes fondamentaux du droit québécois de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire; procéder à un examen plus attentif de diverses lois dont la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la protection du territoire agricole; pouvoir appliquer ces connaissances à des cas concrets.

Contenu : introduction générale. La planification au niveau régional (le schéma d'aménagement, les mesures de contrôle intermédiaire), au niveau local (le plan d'urbanisme, les règlements de zonage, lotissement, construction, etc.) et la planification centralisée (la protection du territoire agricole, la protection des biens culturels, etc.)

DRT 558**3 cr.****Droit de l'entreprise III**

Objectifs : se familiariser avec une forme juridique particulière d'entreprise : la coopérative, et la distinguer de la compagnie et de la corporation sans but lucratif.

Contenu : bref historique de la coopération et de la législation coopérative au Québec. Analyse des principes coopératifs formulés par l'Alliance coopérative internationale et étude de leur application en droit québécois. Analyse des aspects juridiques des coopératives régies par la Loi sur les coopératives et des caisses régies par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Étude comparative des coopératives et des compagnies, des banques et des corporations sans but lucratif.

DRT 559**3 cr.****Droit professionnel**

Objectifs : connaître les structures et le fonctionnement du professionnalisme au Québec; approfondir un problème particulier que soulève l'interaction entre l'État, les professionnels et les patients ou clients; être capable de porter un jugement sur la valeur et l'évolution du système.

Contenu : enjeux et objet du droit professionnel. Les structures du professionnalisme. L'exercice du monopole professionnel. Le droit disciplinaire. Le contentieux disciplinaire. Les professions juridiques. Les professions médicales.

DRT 560**3 cr.****Droit des valeurs mobilières**

Objectif : se familiariser avec les éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières.

Contenu : étude des éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières, tels l'appel public à l'épargne, le prospectus, le placement privé, l'offre publique d'achat, les tactiques défensives, les relations avec les organismes de réglementation. Présentation générale du système financier et des principaux mécanismes du marché des capitaux. Concepts économiques sous-jacents à la réglementation des valeurs mobilières.

DRT 561**3 cr.****Droit international économique nord-américain**

Objectifs : s'initier au domaine du droit régissant les relations économiques des États de même que les activités commerciales de leurs ressortissants; cerner les différentes formes de blocs économiques et connaître les règles qui sous-tendent leur fonctionnement; maîtriser, en particulier, les principes juridiques gouvernant la zone de libre-échange créée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Contenu : définition et caractéristiques du droit international économique. Le concept d'ordre économique international. Le GATT : origines, composition et structure. Le cadre juridique de l'Accord canado-américain de libre-échange (ALÉ) et de l'Accord nord-américain de libre-échange (ALÉNA). La conformité de l'ALÉ et de l'ALÉNA à la lettre et à l'esprit du GATT.

DRT 564**3 cr.****Biens II**

Objectifs : connaître et appliquer les règles relatives aux différents éléments du système de publicité des droits tant foncier que personnel et réel mobilier; maîtriser les règles de radiation des droits aux registres appropriés; maîtriser les notions de base dans le domaine des patrimoines d'affectation; analyser les dispositions pertinentes du Code civil du Québec.

Contenu : le système de publicité dans son ensemble. Les principaux objectifs de la publicité, ses effets ainsi que les devoirs et obligations de l'officier de la publicité. Les droits admissibles à la publicité et ceux qui ne le sont pas. La radiation des droits publiés. Les causes de radiation, les formalités qui y sont rattachées ainsi que ses effets. Les modalités de constitution des patrimoines d'affectation et l'administration et la liquidation de ces patrimoines.

DRT 566**3 cr.****Droit du libre-échange**

Objectifs : s'initier au droit régissant les relations économiques entre États et les activités commerciales de leurs ressortissants. Cerner les différentes formes de blocs économiques; connaître leurs règles de fonctionnement. Maîtriser les principes juridiques gouvernant la zone de libre-échange créée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique et l'Union douanière établie entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

Contenu : définition et caractéristiques du droit international économique. Le GATT de 1994 : origines et structure. L'OMC : fonctions et règles internationales régissant le commerce des marchandises et des services, les marchés publics et le commerce d'état, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent le commerce. Le cadre juridique de l'ALÉNA et du MERCOSUD.

DRT 567**3 cr.****Accès à la justice : sécurité du revenu**

Objectifs : se familiariser avec le domaine du droit social, en connaître les spécificités et en comprendre l'évolution; s'initier aux principales mesures législatives en matière d'accès à la justice et s'initier aux principaux régimes publics en matière de sécurité du revenu.

Contenu : le droit social : domaine et particularismes. L'accès à la justice : problématique et solutions législatives (aide juridique, recours collectif et autres mesures). La sécurité du revenu : vue d'ensemble; les prestations aux chômeurs; les prestations de dernier recours; le Régime de rente du Québec; le contentieux en matière de sécurité du revenu.

DRT 568**3 cr.****Régimes publics d'indemnisation**

Objectifs : se familiariser avec le domaine de l'indemnisation étatisée du préjudice corporel, en connaître les caractéristiques et en comprendre l'évolution; s'initier aux principaux régimes publics d'indemnisation du préjudice corporel.

Contenu : le rôle de l'État dans l'indemnisation du préjudice corporel : fondement et évolution. Les régimes d'indemnisation : accidents du travail et maladies professionnelles, assurance automobile, et autres régimes analogues. Les rapports entre les régimes publics d'indemnisation, les recours de droit commun et les régimes publics de sécurité du revenu. Le contentieux en matière d'indemnisation étatisée du préjudice corporel.

DRT 569**3 cr.****Interprétation juridique II**

Objectifs : examiner en profondeur divers problèmes reliés à l'interprétation juridique et au processus judiciaire; questionner la démarche interprétative; comprendre le difficile rôle des tribunaux; aborder l'inflation législative d'un œil critique; étudier l'impact des lois sur les libertés individuelles non protégées par les Chartes; envisager l'interprétation à la fois comme un instrument de mesure de la liberté du citoyen et comme une source inévitable d'insécurité juridique.

Contenu : les racines de l'interprétation. Le législateur. La loi. Le justiciable. Le processus judiciaire. L'interprétation en droit. L'interprétation en droit civil.

DRT 570**3 cr.****La société libre et démocratique**

Objectif : s'initier à quelques-uns des débats juridiques, politiques et moraux contemporains relatifs aux fondements et aux principes normatifs d'une société libre et démocratique.

Contenu : les questions abordées varient sur le thème suivant : la justification politique dans le cadre de l'utilitarisme, la démocratie majoritaire, le conservatisme, le communautarisme, le perfectionnisme, le libéralisme (libertaire et égalitariste), le multiculturalisme, le féminisme et la démocratie délibérative.

DRT 571**3 cr.****Responsabilité civile médicale et hospitalière**

Objectif : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité civile médicale et hospitalière.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité.

DRT 572**3 cr.****Droit international de la santé**

Objectifs : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé; comprendre la relation entre la santé et les droits de l'homme.

Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public et des droits de l'homme, nature, objectif, objet et source du droit international de la santé. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.

DRT 573**3 cr.****Méthodologie de la recherche**

Objectif : développer une méthodologie de recherche propice à la réalisation de travaux de recherche de haut niveau dans le contexte d'un programme d'études supérieures; s'initier à l'importance de la multidisciplinarité en matière de recherche.

Contenu : réflexion sur le choix d'un sujet, d'une problématique et d'une approche de recherche. Approfondissement des habiletés en matière de recherche documentaire, d'analyse et de rédaction. Évaluation critique d'écrits juridiques en fonction des différents aspects abordés dans le cours.

DRT 574**3 cr.****Droit international de la personne**

Objectifs : se familiariser avec les fondements du droit applicable aux rapports entre le citoyen et l'État, en temps de paix. Être en mesure de maîtriser les règles juridiques fondamentales et propres au droit international des droits de la personne et de comprendre la relation entre le droit international des droits de la personne et le droit international public. Contenu : le cours sera composé de quatre thèmes principaux : présentation générale du cours - définition de l'évolution de la pensée humaniste et de la pratique des États au cours des âges; les mécanismes de protection des droits de la personne au sein des Nations Unies; les mécanismes régionaux de protection des droits de la personne au sein de l'Union européenne, de l'Organisation des États américains, de l'Organisation pour l'Unité africaine et de la Ligue des États arabes; et le minimum irréductible de la personne humaine en période de troubles et de tensions internes.

DRT 701**4 cr.****Responsabilité civile médicale et hospitalière**

Objectifs : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité civile médicale et hospitalière.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité.

DRT 704**4 cr.****Droit, éthique et médecine moderne**

Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et de l'éthique. Les atteintes à l'inviolabilité de la personne humaine en droit privé : atteintes volontaires, atteintes involontaires et décisions prises pour les incapables. Analyse plus approfondie des questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : reproduction humaine, manipulations génétiques, droits du fœtus, avortement, euthanasie et cessation de traitement, expérimentation, transplantation d'organes, modifications du comportement, ressources disponibles, etc.

DRT 711 4 cr.

Organisation du monde de la santé

Objectifs : acquérir la connaissance des normes régissant le secteur de la santé en tenant compte de leur évolution et des approches contrastées à développer selon les besoins; s'initier à l'apprentissage de la méthode de délimitation d'un champ empirique du droit ainsi qu'à la démarche de synthèse et de convergence d'aspects des grands secteurs du droit; apprécier l'impact des modifications législatives et réglementaires.

Contenu : aperçu des composantes du réseau des affaires sociales. Les établissements. Les prestataires de soins et de services. Les bénéficiaires. Le régime d'assurance-maladie. La constitution et l'organisation du réseau. Le financement. Synthèse et perspective.

DRT 712 4 cr.

Droit professionnel du secteur de la santé

Objectifs : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence de droit actuel et d'envisager des solutions de rechange. Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie.

DRT 715 2 cr.

Introduction au droit

Objectif : acquérir les principes de base du droit ainsi que la méthodologie applicable en matière de recherche.

Contenu : analyse des institutions, des secteurs, ainsi que des sources du droit et de leur hiérarchie. Étude des concepts de base en matière de droit civil et de droit public. Utilisation des principaux instruments de recherche.

DRT 716 2 cr.

Introduction aux principaux problèmes du monde de la santé

Objectif : se familiariser avec les différentes problématiques du milieu de la santé et des affaires sociales.

Contenu : étude de l'évolution de la société, des problèmes de santé et des problèmes sociaux. Analyse de l'évolution des politiques, des structures, des programmes et du financement dans le domaine de la santé et du bien-être.

DRT 717 4 cr.

Droit du travail dans le secteur de la santé

Objectif : prendre connaissance des principaux problèmes de relations du travail dans le secteur de la santé et des services sociaux. Contenu : rappel du droit du travail applicable au Québec. Examen des particularités principales du secteur de la santé en matière de relations du travail; historique et structure des négociations, rôle de l'État en relation avec le problème de l'étendue et des limites de la négociation collective, grève et notion des services essentiels, arbitrage et analyse du contenu des conventions collectives.

DRT 718 4 cr.

Droit international de la santé

Objectifs : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé; comprendre la relation entre la santé et les droits de l'homme.

Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public et des droits de l'homme, nature, objectif, objet et source du droit international de la santé. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.

DRT 719 4 cr.

Santé et sécurité du travail

Objectif : prendre connaissance des principaux problèmes socio-sanitaires et des principales règles de droit relativement à la santé et à la sécurité du travail.

Contenu : étude de quelques-unes des principales questions soulevées par la Loi sur la santé et la sécurité du travail : la problématique socio-sanitaire de la santé et de la sécurité du travail, les structures administratives et judiciaires prévues par la loi, les programmes de prévention, la médecine du travail, le rôle du réseau des affaires sociales, les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DRT 720 4 cr.

Gestion de l'information

Objectif : se familiariser avec les problèmes juridiques soulevés par la gestion de l'information dans le domaine de la santé.

Contenu : analyse de l'application de diverses lois (Loi sur l'accès, Loi sur les services de la santé et les services sociaux, Lois sur l'assurance-maladie) dans l'optique de la protection des renseignements personnels. Initiation aux enjeux posés par l'informatisation.

DRT 721 4 cr.

Droit de l'environnement

Objectifs : se sensibiliser à la connexité des problématiques en santé et en environnement et s'initier aux principales règles juridiques applicables dans le domaine.

Contenu : approfondissement des mécanismes prévus en matière d'environnement dans les lois québécoises et fédérales dans l'optique de préserver la santé et la qualité de la vie.

DRT 722 4 cr.

Santé publique

Objectif : se familiariser avec la problématique de l'approche en santé publique.

Contenu : étude des stratégies, des clientèles cibles et des responsables. Examen des diverses lois au Québec susceptibles de s'appliquer dont la Loi sur la protection de la santé publique. Prise en compte des aspects de droit international et de droit constitutionnel existant dans ce domaine.

DRT 723 4 cr.

Les chartes et le droit de la santé

Objectif : se sensibiliser aux grands principes des chartes et à leur impact dans le domaine du droit de la santé.

Contenu : étude des principes et des règles d'interprétation applicables en matière de chartes. Analyse des principales dispositions ayant un impact dans le domaine de la santé et des services sociaux.

DRT 724 4 cr.

Le droit de la protection sociale

Objectifs : se familiariser avec les principales mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec et prendre connaissance des problèmes juridiques que soulève l'intégration de la composante médicale dans l'attribution des prestations.

Contenu : présentation générale des mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec. Présentation plus détaillée de certains programmes en matière d'indemnisation et de soutien du revenu. Relevé et analyse des données de nature médicale prises en compte par le processus d'attribution des prestations. Analyse et discussion du rôle attribué aux professionnelles et aux professionnels de santé dans ce processus.

DRT 725 4 cr.

L'économie de la santé

Objectif : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé, la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels.

DRT 726 4 cr.

Droit comparé et droit de la santé

Objectif : approfondir les aspects généraux du droit comparé.

Contenu : identification du droit comparé comme discipline du droit ou méthode d'études, analyse de ses rapports avec l'étude du droit étranger, avec le droit international public ou privé, son intérêt, la façon de l'utiliser, les principales familles juridiques et plus spécifiquement les rapports entre le droit civil et le *Common Law*.

DRT 727 3 cr.

Méthodologie de la recherche

Objectif : comprendre les méthodes et les instruments de la recherche juridique, qu'il s'agisse des sources du droit, des ouvrages de référence ou des banques de données.

Contenu : accent placé sur le droit québécois et initiation à la méthodologie propre au droit d'autres systèmes (provinces canadiennes, États-Unis et Europe) exercices de repérage et d'application.

DRT 728-729 4 cr. /ch.

Séminaire de recherche I-II

Objectif : approfondir des problèmes spécifiques à la recherche en droit de la santé en fonction de thématiques diversifiées choisies par la professeure-tutrice ou par le professeur-tuteur de l'étudiante ou de l'étudiant.

Contenu : développer les capacités de recherche en deux phases, soit Séminaire I et Séminaire II, par la présentation, la sélection de données et la rédaction de travaux de recherche.

DRT 730 11 cr.

Essai

DRT 738 26 cr.

Mémoire

DRT 739 2 cr.

Activité préparatoire à l'essai

Objectif : préparer l'essai.

Contenu : choix du sujet, élaboration de la problématique, cueillette et analyse de la documentation, esquisse du plan.

DRT 740 4 cr.

Psychiatrie légale

Objectifs : faire l'apprentissage élaboré des conséquences juridiques de la maladie mentale. Comprendre les relations entre le droit et la psychiatrie. Analyser et critiquer les règles applicables. Traiter par écrit de questions complexes selon un processus d'analyse rigoureux et structuré.

Contenu : description des effets juridiques généraux de la maladie mentale sur la personne. L'aptitude à gérer ses biens et sa personne. Les régimes de protections des personnes. L'aptitude à consentir aux soins médicaux et le consentement éclairé dans le contexte psychiatrique. La dangerosité et la garde en établissement. Confidentialité et secret professionnel en psychiatrie. L'aptitude à subir un procès. La non-responsabilité pour cause de maladie mentale et l'ordonnance de garde en établissement. Les mesures de traitement obligatoire du patient psychiatrique. L'expertise psychiatrique. La responsabilité professionnelle du psychiatre. La responsabilité hospitalière à l'égard des patients psychiatriques. Les droits, obligations et recours de l'usager en santé mentale.

DRT 741 4 cr.

Cours tutorial

Objectif : réaliser une activité pédagogique individualisée de concert avec une professeure ou un professeur, sur une thématique spécifique qui n'est pas abordée de façon approfondie dans le cadre des activités régulières.

Contenu : choix de la thématique, recherche documentaire et rédaction.

DRT 742 4 cr.

Droit pharmaceutique

Objectif : se familiariser avec les principes juridiques et éthiques applicables à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne le développement, la fabrication et la mise en marché des médicaments.

Contenu : étude de la législation applicable à l'industrie pharmaceutique ainsi que de la jurisprudence en la matière; analyse des questions juridiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différentes instances).

ECL

ECL 402 2 cr.

Écologie aquatique (2-0-4)

Objectif : comprendre les notions de base en écologie aquatique (incluant l'eau douce et salée).

Contenu : géomorphologie, évolution des écosystèmes, physico-chimie (eau, lumière, température, oxygène, carbone, azote, phosphore), eutrophisation, précipitations acides, biologie (bactéries, phytoplancton, zooplancton, insectes, poissons...), restauration. Aspects importants d'écologie aquatique, surtout les aspects physico-chimiques.

Préalable : ECL 110

ECL 403 1 cr.

Écologie aquatique - Travaux pratiques (0-3-0)

Objectifs : maîtriser les techniques d'échantillonnage de base en écologie aquatique; acquérir une expérience de travail sur le terrain. Contenu : cartographie; géomorphologie; hydrologie; chimie de l'eau; bathymétrie; échantillonnage et identification du zooplancton, du phytoplancton, d'organismes benthiques; capture de poissons.

Préalable : ECL 402

ECL 510 3 cr.

Écologie végétale (3-0-6)

Objectifs : comprendre comment la distribution et l'abondance des plantes sont influencées par les facteurs abiotiques, ainsi que par les interactions biotiques; comprendre les principaux concepts fondamentaux et les développements récents en écologie végétale.

Contenu : facteurs écologiques. Niveaux d'organisation en écologie. Structure et limites des communautés végétales. Compétition et dynamique dans les communautés. Structure et dynamique des populations. Écologie de la reproduction. Cycle vital et environnement. Dynamique de croissance et forme des individus. Photosynthèse et environnement. Facteurs abiotiques et adaptations. Acquisition et utilisation des ressources. Interactions biotiques. Évolution au sein des communautés.

Préalables : BOT 102 et ECL 110

ECL 516 3 cr.

Écologie animale (3-0-6)

Objectifs : approfondir les concepts de base en dynamique des populations; comprendre le fonctionnement des relations coévolutives

entre animaux et milieux; apprendre à mesurer les paramètres caractérisant les populations animales de même que leurs effets sur le milieu.

Contenu : facteurs influençant la distribution : la dispersion, le comportement de choix d'habitat, la prédation et la compétition intra- et interspécifique. Propriétés de population : densité, structure d'âge. Croissance des populations. Statistiques démographiques. Stratégies de reproduction. Relations prédateurs-proies. Herbivorie et phénomènes coévolutifs. Contrôle des populations problèmes. Effets de la fragmentation des communautés.

Préalable : ECL 110

ECL 606 3 cr.

Conservation et gestion des ressources (3-0-6)

Objectifs : comprendre les défis de la conservation et de la gestion des ressources naturelles face aux pressions économiques et sociales d'aujourd'hui; être capable d'identifier les problèmes et de trouver des solutions aux conflits entre différents utilisateurs des ressources naturelles.

Contenu : définitions, quoi conserver et pourquoi; aspects biologiques : taxonomie, génétique, biogéographie, parasitologie liées à la conservation; aspects sociaux : économie des ressources, lois et braconnage, estimation de la valeur économique et sociale des ressources naturelles; développement durable; gestion de la faune; espèces rares et en danger d'extinction; fragmentation de l'habitat; espèces introduites.

Préalables : BOT 102, ECL 110 et ECL 510

ECN

ECN 447 3 cr.

Économie des ressources

Objectif : introduire le raisonnement économique aux problèmes d'utilisation, d'épuisement, de renouvellement, de substitution et de conservation des ressources naturelles renouvelables.

Contenu : classification des ressources naturelles (R.N.). Aperçu historique. Démographie et utilisation des R.N. Place des R.N. dans la croissance économique. Disponibilité des R.N. et changements technologiques. Les modes d'appropriation des R.N. La gestion des ressources-stock (énergie). La gestion des ressources renouvelables (pêcheries, production forestière). L'économie de l'environnement. Conservation. Interventions gouvernementales.

Antérieure : ECN 430

ENV

ENV 705 3 cr.

Études d'impacts et prospectives

Objectifs : connaître les règlements en vertu desquels sont exigés des études de répercussions et d'impacts; être familier avec les principaux intervenants en la matière; être capable d'intervenir à toutes les étapes du processus impactuel, aussi bien à titre de rédacteur qu'à celui de réviseur; connaître les

règles de comportement et d'éthique qui s'appliquent; comprendre l'importance relative et les limites de la démarche scientifique en matière de prise de décision environnementale.

Contenu : description des processus décisionnels et de leurs modifications prévisibles à court et moyen terme. Étude théorique et pratique des étapes du déroulement d'un dossier type et des modalités de comparaison devant les tribunaux administratifs courants. Définition des principales règles d'éthique du domaine : limites de la responsabilité du professionnel, obligations mutuelles du professionnel et de son client, relations avec les médias, etc. Description des principales approches en usage pour la réduction des conflits : négociation, consultation et médiation.

ENV 709**3 cr.****Téledétection appliquée à l'environnement**

Objectif : acquérir une connaissance générale de la téledétection pouvant permettre de comprendre et de résoudre des problèmes environnementaux.

Contenu : spectre électromagnétique et principales quantités spectroradiométriques utilisées en téledétection. Systèmes d'acquisition des données, formation de la couleur. Acquisition, analyse et interprétation des images dans les différents domaines spectraux. Signatures spectrales dans le visible et le proche infrarouge. Effet de l'atmosphère sur les images. Thermographies et hyperfréquences. Plates-formes aéroportées et satellitaires. Applications en agriculture, foresterie, urbanisme, gestion des catastrophes naturelles et anthropiques. Travaux pratiques d'interprétation visuelle d'images.

ENV 711**3 cr.****Environnement et développement international (3-0-6)**

Objectifs : analyser un problème environnemental de pays à économie en développement, en comprendre les causes et en déterminer les conséquences (santé, économie, productivité, etc.); élaborer des stratégies de résolution des problèmes environnementaux qui prendront en compte les coutumes locales, la structure sociale, les priorités fixées par l'état de santé des populations, les technologies appropriées disponibles et accessibles et les possibilités de financement et de maintien des infrastructures.

Contenu : principaux indicateurs de développement. Pauvreté, endettement et conséquence sur l'environnement. Relations entre l'état de santé et la qualité de l'environnement. Conséquences de l'insuffisance d'assainissement. Démographie et environnement. Contamination de l'eau. Évacuation des eaux pluviales. Évacuation et traitement des eaux usées. Gestion des déchets solides. Contamination atmosphérique. Contamination par le bruit des grandes villes. Dégradation des ressources du sol. Énergie et environnement. Développement agricole et environnement. Développement industriel et environnement. Avancement des femmes et environnement. Limitations au développement durable. Organisation et financement de projets environnementaux internationaux.

ENV 712**3 cr.****Systèmes de gestion environnementale**

Objectifs : utiliser, aux points de vue technique, juridique, administratif et informatique, les principaux outils de gestion environnementale en entreprise; comprendre les bénéfices et coûts de l'implantation d'un système de gestion environnementale; appliquer les normes de la série ISO 14000.

Contenu : vérification de conformité environnementale (VCE); vérification du système de gestion environnementale. Pratiques techniques de gestion environnementale en entreprise pour quelques secteurs-clés de l'industrie. Gestion environnementale et ISO 14000.

ENV 716**3 cr.****Gestion des matières résiduelles**

Objectif : appliquer les principes et les connaissances acquises en gestion de l'environnement au domaine de la gestion intégrée des résidus.

Contenu : types de résidus. Caractéristiques. Méthode de récupération et de mise en valeur des matières secondaires (3R-V). Production, entreposage, collecte, traitement et élimination. Enfouissement sanitaire sécuritaire. Compostage, incinération, pyrolyse. Déchets municipaux, biomédicaux, nucléaires, agroalimentaires, résidus miniers, boues, déchets dangereux. Traitement des lixiviats et des biogaz. Fermeture et postfermeture. Visites industrielles.

ENV 717**3 cr.****Communication en environnement**

Objectifs : gérer l'information à caractère environnemental au travail et dans des situations de controverses ou de crise; préparer une conférence de presse et une entrevue à caractère public; comprendre les lois d'accès à l'information; maîtriser les principales techniques de comportement face à une caméra. Contenu : introduction à la communication. Médias : journaux, agences de presse et autres. Message journalistique. Accès à l'information; cadre juridique. Organisation d'une conférence de presse. Pochettes de presse. Outils de communication au Québec.

ENV 721**3 cr.****Gestion des risques environnementaux**

Objectif : connaître et appliquer les diverses méthodes utilisées pour la gestion des risques environnementaux liés à l'entreprise, ainsi que les méthodes qualitatives et quantitatives en rapport avec l'analyse de risques. Contenu : identification des enjeux et des sources de risques. Analyse des risques, identification des dangers et des scénarios plausibles d'accidents, estimation des conséquences. Élaboration d'un plan d'action et de son efficacité pour le contrôle des risques. Évaluation des bénéfices et des coûts prévus. Contrôle des risques et vérification de l'atteinte des objectifs.

ENV 722**3 cr.****Écologie environnementale**

Objectifs : aborder l'écologie comme une science de synthèse des relations des organismes vivants entre eux et avec leurs milieux divers; aborder et discuter différents thèmes d'actualité et leurs conséquences sur l'environnement et l'homme.

Contenu : caractérisation des principaux écosystèmes de la biosphère et de leurs composantes abiotiques et biotiques; facteurs principaux du biotope, composantes diverses de la biocénose; dynamisme des écosystèmes en termes de transferts de matière et d'énergie, de chaînes alimentaires, d'évolution et de succession des populations; notions de communauté, d'habitat, de niche écologique; l'homme et l'environnement; étude particulière de quelques problèmes écologiques d'actualité, et notamment : l'eutrophisation des milieux lotiques et lenticques, le zonage écologique, le dépérissement des forêts, les résistances aux bioxydes, pesticides et herbicides, l'impact des polluants industriels sur les écosystèmes. Des conférenciers sont invités pour présenter certains thèmes d'actualité.

ENV 723**3 cr.****Géomatique de l'environnement**

Objectifs : s'initier à l'analyse spatiale et aux systèmes d'information géographique. Apprendre à maîtriser l'utilisation d'un logiciel de SIG.

Contenu : méthodes d'analyse spatiale et champs d'application, composantes d'un SIG, notions d'interpolation, modélisation spatiale, notion d'erreurs et d'incertitude, champs d'application d'un SIG et sélection.

ENV 724**3 cr.****Rédaction technique en environnement**

Objectifs : maîtriser la communication écrite spécifique au domaine de l'environnement; développer les habiletés nécessaires pour rédiger des documents de qualité aux points de vue du fond et de la forme.

Contenu : les principaux types de communication écrite utilisés par les professionnels de l'environnement : rapport d'audit environnemental, rapport technique, rapport d'étape, document synthèse, appels d'offre de services, offre de services, procédures, demande de certificat d'autorisation, vulgarisation scientifique, essais, curriculum vitae, etc.

ENV 730**3 cr.****Économie de l'environnement**

Objectifs : connaître les frontières de l'économie de l'environnement. Expliciter les relations entre l'économie de l'environnement et l'éthique, la psychologie, le droit, l'écologie, ...

Contenu : perceptions de l'environnement, caractérisation des polluants, droits de propriété, prise de décision intertemporelle, problèmes d'irréversibilité et d'incertitude, contributions des écosystèmes au bien-être, valeurs d'usage et de non usage, analyses économiques écologiques, instruments de protection de l'environnement, politiques environnementales et distribution du revenu, équité intergénérationnelle, croissance économique et développement écologiquement durable, commerce international et environnement.

ENV 733**3 cr.****Gestion de projet multidisciplinaire**

Objectif : comprendre la dynamique du travail en équipe multidisciplinaire dans le cadre de la gestion d'un projet.

Contenu : relation de collaboration et principaux phénomènes dans le travail en groupe. Multidisciplinarité et interdisciplinarité. Particularités et difficultés du travail multidisciplinaire.

plinaire. Projet dans un groupe ou une organisation. Concertation, planification et responsabilités dans la mise en œuvre d'un projet.

ENV 742**3 cr.****Vérification environnementale**

Objectif : connaître les divers aspects de la vérification environnementale ; évaluer de façon objective, systématique et documentée l'intégration des questions environnementales dans une organisation.

Contenu : les types de vérifications et d'évaluations environnementales, l'approche méthodologique, les compétences et les habiletés du vérificateur, le processus de vérification, les programmes de vérifications interne et externe. Le droit professionnel, la responsabilité du vérificateur et ses obligations, l'éthique et le code de déontologie, les mécanismes d'application des lois environnementales, la planification d'une vérification à partir des critères juridiques. L'intégration de la vérification dans un système de gestion environnementale (SGE), exemples de SGE disponibles, importance des aspects environnementaux significatifs dans le SGE. Études de cas et simulations.

ENV 743**3 cr.****Évaluation environnementale de site**

Objectifs : connaître les divers aspects de l'évaluation environnementale de site : détection des problèmes de contamination actuels et potentiels des sites (nature, emplacement et ampleur), évaluation des risques et élaboration des mesures correctives qui s'imposent.

Contenu : évaluation environnementale de site, historique de développement, processus évolutif et mise en contexte dans le cadre des procédures de normalisation. Méthodologie et outils de travail. L'investigation : recherche documentaire, visite des lieux, entrevues. La caractérisation (échantillonnage). L'analyse de risques à la santé et à l'environnement. L'élaboration du rapport. La réhabilitation de site. Les lois environnementales s'appliquant à l'évaluation de site, le choix des normes à vérifier. La vérification de conformité environnementale. Études de cas et simulations.

ENV 744**1 cr.****Principes de droit pour les VE et les EES**

Objectifs : déterminer les règles de droit susceptibles d'être prises en considération dans la démarche de vérification environnementale et d'évaluation environnementale de site; percevoir les problèmes environnementaux sous l'angle de la conformité réglementaire afin d'en tenir compte dans l'exécution des mandats.

Contenu : les lois environnementales. Le choix des normes à vérifier. La responsabilité professionnelle.

Préalable : ENV 762

ENV 745**3 cr.****Introduction à la santé-sécurité-environnement**

Objectifs : développer une vision d'ensemble de la santé-sécurité-environnement; acquérir les connaissances de base en santé-sécurité-environnement; apprendre à favoriser l'intégration de la santé-sécurité et de l'environnement.

Contenu : acquisition de connaissances de base en santé-sécurité et en environnement par des échanges entre les membres du groupe visant à connaître l'expérience de chacun. Les agresseurs pour l'homme ou l'environnement, leurs effets et la réduction de leurs impacts. Les irritants à l'intégration de la santé-sécurité et de l'environnement.

ENV 746**3 cr.****Droit de la santé-sécurité-environnement**

Objectifs : comprendre les principaux mécanismes juridiques visant à assurer la protection de l'environnement ainsi que ceux régissant la santé-sécurité; connaître les principaux problèmes juridiques afférents; développer les aptitudes et les habiletés d'analyse spécifiques afin de pouvoir repérer, comprendre et appliquer les cadres législatifs. Contenu : les principaux mécanismes juridiques prévus par la Loi québécoise sur la qualité de l'environnement, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Loi sur la santé et la sécurité du travail ainsi que leurs règlements d'application; la jurisprudence pertinente.

ENV 747**3 cr.****Applications : gestion et outils en SSE**

Objectif : connaître et appliquer les divers outils disponibles pour la gestion de la santé-sécurité-environnement.

Contenu : la prévention, les matières dangereuses. Les déchets industriels, commerciaux et institutionnels. Les outils pour l'aide à la décision. Les indicateurs de performance et leur communication aux divers intervenants.

ENV 748**3 cr.****La gestion des risques**

Objectifs : identifier et évaluer les risques à l'environnement et à la santé-sécurité; acquérir les compétences pour la mise en place d'outils de prévention et la mise sur pied de mesures d'urgence.

Contenu : gestion des risques pour la santé humaine et des risques pour l'environnement. Degré d'importance des risques. Techniques et technologies de prévention. Mesures d'urgence.

ENV 749**3 cr.****L'intégration en SSE d'un système de gestion**

Objectif : intégrer, à l'intérieur d'un seul système de gestion, la santé-sécurité et l'environnement.

Contenu : gestion de la santé-sécurité-environnement dans un cadre volontaire. Systèmes de gestion, dont ceux de la série ISO. Méthodes de suivi, d'évaluation et de contrôle des activités en santé-sécurité-environnement.

ENV 750**3 cr.****Projet appliqué à l'environnement**

Objectifs : approfondir certains termes multidisciplinaires ainsi que les récents progrès en environnement; effectuer des travaux de synthèse dans son domaine.

Contenu : réalisation et présentation d'un travail original sur un sujet d'actualité dans le domaine de l'environnement. Rencontres

régulières pour discuter des derniers développements en environnement.

ENV 756**3 cr.****Gestion des ressources naturelles**

Objectifs : acquérir des connaissances sur les défis de la conservation et les principes de gestion des ressources forestière, agricole, minière et halieutique; analyser l'utilisation de ces ressources et de la préservation des écosystèmes; situer le Québec au niveau international dans ce domaine; connaître les principaux intervenants, les outils, la législation et les différents paramètres utilisés pour la prise de décision; comprendre les problématiques afin d'identifier des solutions dans un contexte de gestion de développement durable.

Contenu : le profil et le potentiel des ressources naturelles au Québec. Leurs conséquences sur les écosystèmes. Normes d'intervention, aménagement, transformation, restauration, monitoring, outils de gestion. Enjeux pour l'avenir et aspects sociaux : économie des ressources, lois, règlements et développement durable.

ENV 757**3 cr.****Gestion de l'eau**

Objectifs : acquérir les connaissances générales appliquées à la gestion de l'eau; identifier, rassembler et analyser toutes les composantes pertinentes à l'élaboration, à l'application ainsi qu'au suivi d'un plan de gestion par bassin versant.

Contenu : dans un contexte de gestion par bassin versant, situation de la gestion de l'eau et de différents modèles de gestion au Québec dans un contexte de développement durable; cadre juridique et niveau de responsabilité des principaux intervenants; les aspects économiques et modèles de financement; identification des éléments sociaux et biophysiques; modèle de gestion, de protection et de suivi de la qualité de l'eau; élaboration d'un schéma directeur et d'un plan d'action.

ENV 758**9 cr.****Stage I : projet de recherche en environnement**

Objectifs : dans un régime en partenariat et sous la responsabilité des directrices et des directeurs de recherche, apprendre à analyser les travaux publiés dans le domaine de recherche et développer un esprit de synthèse; définir et délimiter de façon concrète et opérationnelle le projet de recherche; faire la preuve de ses capacités de mener à bien une démarche interdisciplinaire en intégrant les connaissances de plusieurs disciplines dans une perspective renouvelée et cohérente.

Contenu : à partir d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail, l'étudiant ou l'étudiante est guidé conjointement par ses codirectrices et par ses codirecteurs de recherche dans une démarche qui comporte la compréhension de la problématique posée, la recherche, l'analyse et la synthèse de l'information pertinente, la réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi, l'inventaire des moyens disponibles et la définition d'une méthodologie appropriée. Les résultats de cette démarche sont présentés dans un document déposé pour évaluation avant la fin du deuxième trimestre d'inscription.

ENV 759**3 cr.****Stage II : activités de recherche**

Objectif : effectuer, dans un régime en partenariat hors-campus, une recherche en environnement sous la direction conjointe de directrices et de directeurs de recherche de disciplines différentes.

Contenu : le contenu de cette activité varie en fonction des projets de recherche entrepris.

ENV 761**3 cr.****Technologies de l'environnement : introduction**

Objectifs : être en mesure de choisir les meilleures technologies disponibles économiquement applicables (BAT) pour enlever les charges polluantes dans l'air, l'eau, le sol et les boues. Connaître les procédés utilisés, les critères de conception, les spécifications techniques, les caractéristiques de dimensionnement, les paramètres d'exploitation, les méthodes de contrôle et d'instrumentation et les aspects économiques (coûts d'investissement et d'O&E). Des grilles d'analyse comparatives seront proposées pour faire la sélection du BAT et aussi du BCT (best conventional pollutant control technology) et le BPT (best practicable control technology currently available).

Contenu : étude des technologies propres vs les technologies conventionnelles d'assainissement. Procédés de traitement physico-chimique biotechnologies. Réduction des déchets par incinération. Extraction des HxCx et des BPC par pyrolyse. Méthodes pour décontaminer les sols 4R-V. Contrôle des pluies acides, des CFC, du CO, du smog, et autres produits toxiques. Filtration et épuration des eaux, des lixiviats des eaux industrielles et agricoles. Régénération des huiles usées. Restauration des anciens sites miniers. Compostage. Réduction du bruit communautaire. Enfouissement sanitaire et à sécurité accrue. Traitement des boues. Confinement des déchets nucléaires. Protection contre les radiations ionisantes. Reboisement. Valorisation de la biomasse, conservation des ressources et récupération de l'énergie. Protection du littoral et contrôle de l'érosion.

ENV 762**3 cr.****Droit de l'environnement**

Objectifs : comprendre les principaux mécanismes juridiques visant à assurer la protection de l'environnement au Québec; connaître les principaux problèmes juridiques afférents à la protection de l'environnement; développer les aptitudes et les habiletés d'analyse spécifiques au droit de l'environnement. Contenu : les principaux mécanismes juridiques prévus dans la Loi québécoise sur la qualité de l'environnement et ses règlements d'application (notamment, la prohibition de polluer, les certificats d'autorisation, la réglementation directe, le régime d'évaluation et d'examen des impacts et la participation du public); les mécanismes prévus dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale; les remèdes de droit commun utilisés à des fins de protection de l'environnement. La jurisprudence pertinente sera analysée dans le cadre de l'étude de chacun des régimes déjà indiqués.

ENV 764**3 cr.****Écotoxicologie (3-0-6)**

Objectifs : acquérir les notions de base de l'écotoxicologie et des outils écotoxicologiques; être capable de planifier et d'ordonner une démarche d'évaluation écotoxicologique et d'en évaluer les résultats.

Contenu : notions d'écotoxicologie. Démarches écotoxicologiques : sources, cheminement, bioessais, danger, bioindicateurs d'exposition et risque. Assurance de qualité : échantillonnage, points à vérifier, précision, exactitude et limite pour les analyses. Problèmes écotoxicologiques à gérer : effluents industriels, site d'enfouissement, sols contaminés, émissions de HAP et de précipitations acides. Outils écotoxicologiques : géotoxicité, cancérogénicité, bioessais de toxicité, analyse de risque écotoxicologique. Forces et faiblesses de l'écotoxicologie appliquée à la gestion environnementale dans un contexte de prévention.

ENV 767**6 cr.****Essai**

Objectifs : réaliser un exposé écrit sur un sujet ayant fait l'objet d'une étude personnelle. L'essai doit faire état de l'aptitude de l'étudiante ou de l'étudiant à traiter d'une façon logique un sujet appliqué et pertinent au caractère interdisciplinaire des sciences de l'environnement, le tout fondé sur des faits concrets. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant doit faire le point sur l'état des connaissances dans un domaine lié à l'environnement, faire une réflexion, une analyse critique sur ce sujet et transmettre ses connaissances d'une façon intégrée et complète. L'étudiante ou l'étudiant doit démontrer ses aptitudes à rechercher des références pertinentes, de qualité et diversifiées.

Contenu : variable selon le sujet traité; l'essai doit témoigner de l'approche interdisciplinaire utilisée dans le traitement du problème environnemental abordé.

ENV 769**3 cr.****Problématiques de santé environnementale**

Objectif : acquérir les connaissances et les habiletés de base nécessaires à la compréhension et à la gestion des problématiques de santé liées à la pollution de l'environnement.

Contenu : notions de base en épidémiologie et en toxicologie. Démarche d'analyse de risque sanitaire. Rôle des organismes intervenant en santé publique et études de cas sur des problématiques diverses en santé environnementale.

ENV 773**3 cr.****Indicateurs environnementaux**

Objectif : acquérir la capacité de comprendre la structure et les propriétés des indicateurs environnementaux et d'en évaluer la pertinence dans divers domaines d'application. Contenu : définition d'un indicateur environnemental. Nomenclature, structure et propriétés des indicateurs. Critères de choix d'un indicateur. Utilisation des indicateurs suivant leur structure. Avantages et inconvénients des indicateurs. Applications de divers indicateurs : biophysiques, socioéconomiques, de santé, etc.

ENV 775**3 cr.****Chimie de l'environnement**

Objectifs : comprendre les principaux phénomènes chimiques qui régissent l'environnement; identifier les différents polluants et leurs sources; comprendre leurs réactions. Décrire l'impact des diverses formes d'énergie sur l'environnement; interpréter les résultats d'analyse environnementale.

Contenu : chimie du milieu hydrique et processus associés à l'eau naturelle, l'eau potable et l'eau polluée. Chimie atmosphérique et processus d'effet de serre, de destruction de la couche d'ozone, de production de smogs chimiques et photochimiques, de formation de précipitations acides. Chimie des sols et rôle des amendements. Description des polluants organiques et inorganiques ainsi que leurs modes de propagation. Relations entre les ressources naturelles, l'énergie et l'environnement. Analyse critique de problèmes environnementaux.

ENV 776**3 cr.****Séminaire de recherche multidisciplinaire**

Objectifs : aider l'étudiante ou l'étudiant à développer sa problématique multidisciplinaire de recherche par une approche graduelle : littérature, objectifs, hypothèses, questions, stratégie d'échantillonnage, méthodologie; apprendre à intégrer la notion de domaine connexe à un sujet principal et choix d'une codirectrice ou d'un codirecteur de recherche; préparer une bonne stratégie de publication et de communication; élaborer un calendrier de travail réaliste et un budget financier touchant son projet de recherche; communiquer ses idées par écrit et oralement de façon synthétique.

Contenu : grâce à une série d'ateliers, l'étudiante ou l'étudiant présente son sujet de recherche, identifie les éléments multidisciplinaires de son projet et les intègre à sa démarche, élabore ses objectifs et hypothèses de travail, façonne son approche expérimentale. Le tout est exposé à des collègues pour fins de discussion.

ENV 777**3 cr.****Séminaire de formation professionnelle**

Objectifs : acquérir la capacité de mener une réflexion interdisciplinaire au moyen de discussions entre les étudiantes et les étudiants de formations diverses; développer le professionnalisme des étudiantes et des étudiants, tant au niveau de la présentation que de la rédaction de rapports; connaître le fonctionnement et l'infrastructure des principaux intervenants et intervenantes en environnement.

Contenu : exposés et discussions hebdomadaires traitant de thèmes reliés aux différents domaines de l'environnement, présentés par des étudiantes et les étudiants, par des chercheuses et des chercheurs ou par des professionnelles et des professionnels en environnement. Rédaction d'un rapport traitant d'une problématique environnementale et de diverses alternatives envisagées pour solutionner cette problématique.

ENV 778**3 cr.****Formation professionnelle en entreprise**

Objectifs : apprendre à travailler à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire; analyser globalement des problèmes liés à l'environnement; mener une réflexion multidisciplinaire

en accomplissant un travail d'intérêt pratique, directement relié à l'environnement; connaître les réalités concrètes et les exigences professionnelles du marché du travail.

Contenu : élaboration d'une offre de service pour une entreprise (cahier de charges, budget, calendrier d'échéancier, etc.). Exécution du mandat et présentation d'un rapport verbal et écrit.

ENV 779 9 cr.

Projet de recherche en environnement

Objectifs : approfondir certains termes multidisciplinaires ainsi que les récents progrès en environnement; effectuer des travaux de synthèse dans son domaine.

Contenu : réalisation et présentation d'un travail original sur un sujet d'actualité dans le domaine de l'environnement. Rencontres régulières pour discuter des derniers développements en environnement.

ENV 780 3 cr.

Stage en environnement

Objectifs : entrer en contact avec la pratique de résolution de problèmes environnementaux; se familiariser avec le milieu professionnel.

Contenu : participation à une activité d'une durée de trois mois dans un milieu professionnel des sciences de l'environnement. Cette activité donne lieu à un rapport de stage qui est évalué selon la notation succès-échec.

ENV 786 9 cr.

Stage en environnement

Objectifs : entrer en contact avec la pratique de résolution de problèmes environnementaux; se familiariser avec le milieu professionnel.

Contenu : participation à une activité d'une durée de trois mois dans un milieu professionnel des sciences de l'environnement. Cette activité donne lieu à un rapport de stage qui est évalué selon la notation succès-échec.

ENV 796 15 cr.

Mémoire

Objectifs : rédiger et présenter un mémoire qui apporte une certaine contribution à l'avancement des connaissances et démontre des aptitudes pour la recherche.

ENV 797 6 cr.

Projet de recherche en environnement

Objectifs : sous la responsabilité des directrices et des directeurs de recherche, apprendre à analyser les travaux publiés dans le domaine de recherche et développer un esprit de synthèse; définir et de délimiter de façon concrète et opérationnelle le projet de recherche; faire la preuve de ses capacités de mener à bien une démarche interdisciplinaire en intégrant les connaissances de plusieurs disciplines dans une perspective renouvelée et cohérente.

Contenu : à partir d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail, l'étudiante ou l'étudiant est guidé conjointement par ses directrices et par ses directeurs de recherche dans une démarche qui comporte la compréhension de la problématique posée,

la recherche, l'analyse et la synthèse de l'information pertinente, la réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi, l'inventaire des moyens disponibles et la définition d'une méthodologie appropriée. Les résultats de cette démarche sont présentés dans un document déposé pour évaluation avant la fin de la deuxième session d'inscription.

ENV 798 9 cr.

Activités de recherche

Objectif : effectuer une recherche en environnement sous la direction conjointe de directrices et de directeurs de recherche de disciplines différentes.

GCH

GCH 540 3 cr.

Traitement de la pollution de l'air

Objectif : acquérir les notions fondamentales permettant de réaliser l'échantillonnage de l'air pollué et la conception de procédés d'épuration.

Contenu : identification qualitative et évaluation quantitative des émissions des polluants gazeux ou particulaires. Caractérisation des émissions selon les sources principales. Échantillonnage et analyse des effluents gazeux. Isocinétisme. Normes. Applications des principes d'opération unitaires pour le traitement d'effluents pollués. Absorption avec ou sans réaction chimique, adsorption avec régénération, oxydation catalytique ou biologique. Enlèvement des particules. Chambre de sédimentation, cyclones, filtres, tours de lavage.

Antérieures : GCH 210, GCH 215 et GCH 320

GCH 545 3 cr.

Traitement des eaux usées industrielles (3-3-3)

Objectif : évaluer les effets des déversements des eaux usées industrielles et concevoir des procédés de traitement.

Contenu : critères de la qualité des eaux. Indicateurs de la contamination humaine et industrielle. Normes exigées pour l'eau destinée à la consommation, la récréation et l'usage industriel. Capacité d'autoépuration d'un cours d'eau. Procédés de traitements physiques, biologiques, chimiques. Applications industrielles. Travaux de laboratoire.

Préalable : avoir terminé six sessions d'études en génie

GCH 750 3 cr.

Procédés de traitement des eaux usées

Objectif : approfondir la compréhension des concepts régissant le fonctionnement des procédés physico-chimiques de traitement des eaux appliqués aux eaux résiduaires industrielles.

Contenu : traitements physico-chimiques pour le traitement des eaux résiduaires et des eaux de lessivage d'enfouissement de produit dangereux. Mesure des contaminants toxiques. Transfert gaz-liquide. Oxydation des produits organiques dans l'eau. Adsorption. Échange d'ions. Séparation par membranes.

Préalables : GCH 215 et GCH 320

GCI

GCI 515 3 cr.

Génie de l'environnement

Objectif : comprendre et maîtriser les notions de base en génie de l'environnement, soit principalement la problématique environnementale et les milieux; les réactions typiques et interactions intervenant dans ces milieux et le concept de bilan de matière; l'écologie appliquée et les impacts.

Contenu : introduction : envergure des problèmes environnementaux et importance des réactions et interactions dans les milieux. Réactions et réacteurs : stoechiométrie, cinétique, bilans de masse et d'énergie. Phénomènes physico-chimiques dans les milieux : chimie et caractéristiques des contaminants, paramètres de qualité, équilibre et échange. Phénomènes biologiques dans les milieux : les microorganismes et leur rôle, épidémiologie, cinétique des biomasses et biodegradation. Écologie appliquée : niveaux trophiques, flux d'énergie et de matière, cycles biogéochimiques et eutrophisation. Impacts. Exemples d'application. Travaux de laboratoire.

Préalable : avoir terminé trois sessions d'études

GCI 555 3 cr.

Caractérisation des milieux contaminés

Objectifs : connaître les principales classes de contaminants et leurs propriétés; comprendre et appliquer les principes de base qui affectent les choix à faire dans la conception de protocoles d'échantillonnage et d'analyse des contaminants dans divers milieux environnementaux tels les eaux, les sols, les sédiments, les déchets et les gaz associés.

Contenu : paramètres physico-chimiques et biologiques de pollution, propriétés des contaminants, indicateurs. Polluants prioritaires, substances dangereuses et déchets spéciaux. Méthodes d'analyse instrumentale des contaminants. Protocoles d'échantillonnage, de sécurité et d'analyse : planification, méthodes statistiques, assurance et contrôle de qualité, présentation et interprétation des résultats. Travaux de laboratoire.

Préalable : GCI 510
Antérieure : GIN 115

GCI 721 3 cr.

Traitement biologique des eaux usées

Objectif : maîtriser les méthodes biologiques d'assainissement des eaux usées domestiques et industrielles et des boues.

Contenu : réactions et réacteurs. Microbiologie des eaux usées et du traitement. Traitement aérobie par biomasse en suspension; interactions avec la séparation solide-liquide de la biomasse; nitrification biologique. Traitement anaérobie par biomasse en suspension et immobilisée; dénitrification biologique. Déphosphatation biologique. Utilisation des sols. Projet ou travaux de laboratoire : montage et suivi d'un procédé biologique.

Préalable : GCI 510

GCI 733 3 cr.

Géotechnique environnementale

Objectifs : être capable d'évaluer l'état et la migration des contaminants dans le sol, de

choisir et d'élaborer des méthodes de traitement pour la décontamination des sols et de concevoir des sites d'enfouissement pour les déchets solides.

Contenu : contaminants dans les sols, classification, réaction avec le milieu. Transport des contaminants dans le sol, adduction, dispersion et diffusion; influence des contaminants sur la perméabilité. Site d'enfouissement, lixiviat, stabilisation des lixiviats, migration du front de contaminant, conception des membranes argileuses. Décontamination des sols, paramètres et analyses nécessaires à la conception d'un système de remédiation, revue des différentes techniques de remédiation.

GEO

GEO 304

3 cr.

Interprétation de cartes et de photos aériennes

Objectif : développer une approche méthodologique en interprétation de carte et en photointerprétation.

Contenu : les cartes et les photographies aériennes sont les outils de base qui servent à caractériser le paysage d'une région. Les aspects abordés sont : les ensembles topographiques, les types de structures, les types de relief, la géomorphologie dynamique, les types de paysages humanisés, l'aménagement du territoire.

Préalable : GEO 300

GEO 400

3 cr.

Écologie physique des bassins-versants

Objectif : analyser l'environnement selon une approche systémique basée sur l'écosystème, les bilans énergétiques et les bilans hydriques dans le cadre du bassin-versant. Contenu : notions d'hydrologie et de microclimatologie appliquées. Comportement thermique et hydrique des sols. Canses phytocologiques et géopédologiques. Travaux pratiques.

GEO 401

3 cr.

Géopédologie

Objectifs : approfondir les connaissances pédologiques de base et connaître les techniques d'analyse des sols.

Contenu : l'étude d'un sol en tant que milieu dynamique. Les propriétés physiques et chimiques des sols. Les principaux facteurs de formation. Les principes de la classification des sols.

GEO 407

3 cr.

Cartographie expérimentale et thématique

Objectif : concevoir et réaliser chaque étape d'un projet de carte thématique.

Contenu : problèmes de compilation, de carte de base, de fond de carte. Application et expérimentation des techniques cartographiques, du matériel et des procédés de reproduction d'une carte couleur. La cartographie de données qualitatives et/ou quantitatives.

Préalable : GEO 102

GEO 408

3 cr.

Aménagement régional

Objectifs : comment aborder l'intervention du géographe sur le terrain, dans un contexte d'aménagement régional; acquérir les outils nécessaires pour bien comprendre la dynamique des régions.

Contenu : types de régions, leurs délimitations, les pôles d'attraction. Méthodes d'analyse régionale. Réseau des villes, leur hiérarchie et modèles. Méthodes de synthèse régionale. Théorie et modèles du développement régional. Analyse critique de plans d'aménagement régional. La politique québécoise en cette matière.

GEO 410

3 cr.

Utilisation du sol

Objectif : connaître les méthodes de localisation et d'aménagement dans une perspective de planification environnementale.

Contenu : application des principes de la planification environnementale à l'utilisation du sol. Méthodes d'évaluation des contraintes, des impacts et des nuisances environnementales. Méthodes d'évaluation des aptitudes du milieu pour des fins de localisation et d'aménagement.

GEO 415

3 cr.

Climatologie spécialisée et hydrométéorologie

Objectif : approfondir des techniques et méthodes de travail spécifiques à la climatologie et à l'hydrométéorologie.

Contenu : méthodes de construction et d'interprétation de graphiques, cartes, etc. se rapportant à divers éléments climatiques : température, précipitation, vent, etc. Étude du temps et des types de temps, climatologie appliquée à l'agriculture, au tourisme, etc. Les modèles dans l'étude des changements de climat, la question de la couche d'ozone, la loi de Gumbel en hydrométéorologie.

Préalable : GEO 101

GEO 420

3 cr.

Microclimatologie

Objectif : apprendre à mieux comprendre comment se comportent les phénomènes climatiques au niveau du sol.

Contenu : rayonnement solaire et terrestre et bilan thermique à la surface du globe. L'évaporation et l'évapotranspiration potentielle. Problèmes de météorologie forestière, la neige, les gelées, la topoclimatologie.

GEO 422

3 cr.

Climatologie urbaine et pollution de l'air

Objectif : acquérir les notions de base de la climatologie appliquée à l'environnement urbain et à la pollution atmosphérique.

Contenu : évolution de la climatologie urbaine, rayonnement, température (îlot de chaleur), précipitation, vent. La pollution atmosphérique : définition, les conditions météorologiques de la pollution atmosphérique, le smog sulfureux et photochimique, effets de la pollution atmosphérique sur la santé, la végétation, etc. La pollution atmosphérique au Québec.

GEO 423

3 cr.

Aménagement touristique

Objectif : donner des moyens d'intervenir sur le milieu sans le détruire, avec une approche touchant les espaces à haut potentiel touristique, pour une population en vacances.

Contenu : description du milieu naturel ou assisté à une dégradation généralisée, autant du milieu terrestre qu'aquatique et atmosphérique. L'aménagement touristique bien connu peut-il être un correctif à l'empoisonnement accéléré de l'univers? Normes d'aménagement associées au domaine récréotouristique et à la villégiature. Conception et étapes du plan d'aménagement. Études de cas estriens, québécois et étrangers.

GEO 437

3 cr.

Géomorphologie dynamique

Objectifs : comprendre la dynamique des processus morphoclimatiques et fluviaux et connaître des techniques d'évaluation des impacts.

Contenu : les milieux fluviaux : mesure d'écoulement et puissance du cours d'eau, méandres, stabilité des berges et du chenal, rugosité du lit, érosion et sédimentation, rôle des glaces. Évolution des versants, types de versants et stabilité des pentes. Milieux lacustres et palustres, thermodynamique, types de lacs, formes deltaïques, hydrodynamique littorale et glacielle.

GEO 440

3 cr.

Hydrologie

Objectifs : acquérir les notions de base sur le cycle de l'eau et connaître les techniques de mesure de l'écoulement des eaux.

Contenu : le cycle hydrologique. L'eau dans l'atmosphère. L'interception des eaux à la surface et stockage dans les dépressions. L'évapotranspiration. Les eaux de surface. Les eaux souterraines. Le bassin-versant. L'eau dans l'écosystème.

GEO 604

3 cr.

Environnements littoraux

Objectif : acquérir les données de base sur l'environnement littoral afin de devenir opérationnel à titre d'expert.

Contenu : notions de zone côtière et terminologie. Notions d'océanographie physique : érosion, transport, sédimentation, géomorphologie et sédiments littoraux et marins. Classifications de côtes. Unités physiographiques de côtes. Paléolittoraux et évolution littorale. Littoraux lacustres. Humanisation des côtes.

GEO 605

3 cr.

Aménagement urbain

Objectif : analyser les conditions du développement harmonieux des centres urbains.

Contenu : catégories de plans d'urbanisme. Les méthodes d'inventaires et de synthèse. Analyses des conceptions globales. Villes nouvelles et méthodes de rénovation. Analyse critique de plans directeurs et de schémas d'aménagement de secteurs. Le processus décisionnel et l'application des plans d'urbanisme.

GEO 711

3 cr.

Projet en aménagement

Objectifs : opérationnaliser les connaissances théoriques et pratiques dans le domaine; démontrer la cohésion de la planification avec la politique municipale et les concepts socioéconomiques.

Contenu : le milieu municipal au Québec, étude des lois et règlements touchant l'aménagement des petites villes et le milieu rural (zonage), des caractéristiques d'une municipalité, de ses besoins et des solutions d'aménagement. Travaux concrets dans le milieu.

GEO 717

3 cr.

Climatologie : saisie de données, modélisation

Objectif : développer sa connaissance de la modélisation spatiale des composantes du bilan d'énergie.

Contenu : développement d'un modèle numérique de terrain. Modélisation spatiale et temporelle de la radiation directe, diffuse et thermique. Modélisation des variations spatiales du vent et des autres variables du microclimat. Projet sur le terrain.

MDN

MDN 720

3 cr.

Concepts et principes fondamentaux

Objectifs : s'initier aux aspects théoriques et pratiques de la médiation; se sensibiliser aux principaux problèmes juridiques afférents à la médiation; apprécier les divers régimes de médiation.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Mise en situation.

MDN 721

3 cr.

Développement d'habiletés I

Objectifs : approfondir ses connaissances de la médiation et des problématiques afférentes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : survol des mécanismes de règlements de conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convention des parties à la médiation. Début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de négociation : étude comparée des auteurs. «Fantômes» de la médiation. Entente de règlement : problèmes pratiques et juridiques. Profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation : présentations par des spécialistes.

MDN 722

3 cr.

Développement d'habiletés II

Objectifs : développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation; appliquer ses connaissances en observant des cas concrets.

Contenu : utilisation de la méthode raisonnée en médiation. Conduite générale d'une médiation. Impasses et rapports de force entre les parties. Processus de règlement de conflits «sur mesure» et institutionnels. Enjeux éthiques en matière de médiation.

NEG

NEG 710

3 cr.

Concepts et principes fondamentaux

Objectifs : s'initier aux principes de la négociation raisonnée; comprendre l'importance des principes de communication en négociation; situer ses capacités d'auditeur et d'interlocuteur; distinguer les différents types de négociation; acquérir les principes juridiques de base (ex. : la bonne foi) en matière de négociation.

Contenu : définition des conflits. Situation de la dynamique du conflit. Division des composantes du conflit. Compréhension des perceptions, des besoins, des croyances des valeurs et des attitudes. Description des réactions face aux conflits. Le jeu des émotions. Évaluation des conséquences du conflit.

NEG 711

3 cr.

Développement d'habiletés

Objectifs : approfondir les principes de la négociation raisonnée; agir comme négociateurs à l'intérieur de simulations et d'être jugés par leurs pairs.

Contenu : exercice d'introduction. Revue des principes de la négociation. La nature des conflits. Nos approches, habitudes et comportements face aux négociations. La négociation raisonnée. La communication, les tactiques difficiles. La préparation à la négociation. Les cas particuliers.

PDR

PDR 501

3 cr.

Introduction aux théories des fondements du droit

Objectif : s'initier aux grands courants de la pensée philosophique sur le droit.

Contenu : introduction : qu'est-ce que la philosophie du droit? Le droit naturel : le droit comme sous-classe de la morale, la loi éternelle comme fondement des normes morales et juridiques. La philosophie positiviste du droit : le rejet du droit naturel, l'analyse du droit par le biais du concept de norme et ses équivalents. Échec de la recherche du fondement absolu : fondement socioéconomique du droit, fondements suffisants.

PRD 502

3 cr.

Philosophie du droit : éthique et juridique

Objectif : se familiariser avec une démarche interdisciplinaire ayant pour objet l'analyse des rapports entre le droit et l'éthique.

Contenu : prise de contact avec les concepts éthiques qui traversent les institutions juridiques telles la constitution, les codes civil et pénal, la fonction judiciaire et la jurisprudence.

PRD

PRD 700

3 cr.

Prévention et règlement des différends

Objectifs : approfondir les connaissances et les habiletés en communication et en psychologie; mise à jour des connaissances en prévention et règlement des différends.

Contenu : notions approfondies. Styles de communication. L'art d'écouter. L'art de questionner. Le feedback. Le non-verbal. Les communications difficiles. Étude et analyse des courants et débats actuels en prévention et règlement des différends.

PRD 701

6 cr.

Projet d'intégration

Objectif : mettre au point un projet d'intégration visant à consolider les connaissances et les habiletés acquises, et à améliorer un aspect de la prévention et du règlement des différends dans un milieu donné.

Contenu : description du projet d'intégration dans un document d'une dizaine de pages comportant les éléments suivants : objectifs du projet. Analyse du contexte dans lequel il s'insère; modalités précises du projet et justification de la pertinence de ces modalités en fonction du contexte; retombées attendues du projet et moyens envisagés pour les évaluer. Justification théorique de ces retombées et des moyens envisagés pour les atteindre. Originalité du projet par rapport à des initiatives similaires. Calendrier des étapes de la réalisation du projet.

PRD 702

3 cr.

Médiation et conflits publics

Objectif : maîtriser les concepts et les habiletés de la médiation dans le cadre de conflits publics.

Contenu : nature des conflits publics. L'analyse des coûts et des bénéfices sociaux des conflits. Les bénéfices sociaux de la collaboration : solutions globales. Réconciliation des intérêts divers. La collaboration intergroupes. L'évolution sociale. La gestion efficace des conflits publics : le niveau de discussion. L'axe de réflexion. Le niveau de décision. L'axe de solution.

PRD 703

3 cr.

Droit préventif

Objectif : s'initier aux concepts et aux fondements du droit préventif.

Contenu : prévention en tant que dimension du droit. Le contrat comme outil de droit préventif. Impact sur les plans du contenu et de la terminologie.

PRD 704**6 cr.****Essai**

Objectif : produire un écrit portant sur une problématique précise.

Contenu : cet exposé peut s'inscrire dans le cadre de recherches réalisées en équipe. L'étude personnelle ici exigée doit constituer une forme de recherche exploratoire et opérationnelle.

PRD 705**3 cr.****Éthique appliquée et modes de PRD**

Objectifs : comprendre comment les modes de PRD s'inscrivent dans la transformation sociale et culturelle de la crise du « Devoir »; comprendre comment les modes de PRD participent à l'émergence d'une nouvelle pratique sociale orientée vers la construction de consensus autour de valeurs partagées; clarifier les valeurs fondatrices de la pratique; comprendre les enjeux éthiques spécifiques à l'intervention professionnelle dans les différents modes de PRD.

Contenu : le développement des modes de PRD dans le contexte de transformation du droit et de l'émergence de l'éthique appliquée (limites de l'approche juridique et bureaucratique des problèmes sociaux, transfert du droit à la responsabilité individuelle, crise du DEVOIR, etc.). Les caractéristiques de la pratique des PRD comme transformation de pratiques professionnelles existantes ou comme émergence d'une nouvelle profession. Identification à partir des pratiques les valeurs implicites aux interventions en PRD; l'horizon des valeurs partagées fondatrices de la pratique et les enjeux éthiques des modes de PRD dans la pratique et dans le rapport au droit.

PRD 706**3 cr.****Activité clinique**

Objectifs : acquérir une expérience pratique et supervisée de la médiation ou de l'arbitrage lui permettant d'expérimenter les apprentissages tant théoriques que pratiques reçus dans le cadre du programme (rétroaction); approfondir sa compréhension des apprentissages et ses capacités réflexives à l'égard de la pratique de la médiation ou de l'arbitrage.

Contenu : cette activité pédagogique nécessite l'assistance à un minimum de vingt-cinq heures de séances d'arbitrage ou de médiation auprès de personnes accréditées par la direction du programme. En sus, sous supervision, l'étudiante ou l'étudiant devra produire des rapports d'apprentissage pour chaque séance et un travail final de réflexion sur les apprentissages pratiques.

Préalables : ARB 730, ARB 731, ARB 732, MDN 720, MDN 721 et MDN 722

PRD 707**3 cr.****Méthodologie de la recherche en PRD**

Objectifs : élaborer un projet de recherche en vue de la rédaction d'un essai (12 crédits); se familiariser avec les différentes méthodologies de la recherche.

Contenu : choisir un sujet de recherche. Définir la problématique et le cadre conceptuel. Élaborer la méthodologie de la recherche. Préciser la démarche de recherche et les échéanciers.

PSY**PSY 446****3 cr.****Psychologie de l'environnement**

Objectif : s'initier à l'interrelation individu-environnement en mettant l'accent sur sa propre relation avec l'espace.

Contenu : définition du domaine, objet d'étude, postulats, méthodologie. Environnement immédiat : espace personnel, intimité, territorialité. Environnement global : aménagement, vivre en ville, écologie, pollution. Thèmes spécifiques : milieux institutionnels, la maison, enfant et environnement.

SCL**SCL 717****3 cr.****Épidémiologie**

Objectifs : acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à la réalisation et à l'interprétation critique des études épidémiologiques. Pour les étudiantes et les étudiants de la maîtrise en environnement, le cours vise à leur permettre de comprendre les bases théoriques et les contraintes pratiques sous-jacentes aux études épidémiologiques liées aux problèmes environnementaux.

Contenu : présentation des concepts et de la méthodologie inhérents aux études épidémiologiques. Concept de causes des maladies, mesures de fréquence, mesures d'effets et biais. Plans d'études incluant les études transversales, les études de la surveillance, les études longitudinales, les études cas-témoins et les études d'intervention. Examen des sources de données et de contrôle de qualité. Traitement statistique des mesures épidémiologiques et liens entre les deux disciplines, soit celle de la statistique et celle de l'épidémiologie.

THL**THL 713****3 cr.****Environnement, nature et éthique**

Objectif : être en mesure de traiter des questions éthiques liées à la protection de l'environnement.

Contenu : le rapport éthique et nature dans le sens du cosmos donnant lieu à une éthique de l'environnement. Questions abordées en prolongement d'une théologie de la nature. Institutionnalisation dans différentes sous-cultures (ex. entreprises) des préoccupations éthiques en matière de protection de l'environnement. Analyse de documents d'organismes internationaux d'un point de vue éthique (ex. l'Agenda 21).

Prix, bourses et médaille

PRIX WILSON & LAFLEUR

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en première année (250 \$).

PRIX CARSWELL CO. LTD.

Accordé, pour l'achat de livres, à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en troisième année (500 \$), en deuxième année (250 \$) et en première année (250 \$).

PRIX CROCHETIÈRE, PÉTRIN

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat scolaire (selon l'écart-type) dans le cadre du cours Droit des sûretés (1000 \$).

PRIX MAURICE-DELORME

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est distingué lors des procès simulés (300 \$).

MÉDAILLE ALBERT-LEBLANC

Décernée par la Faculté de droit à une étudiante ou à un étudiant méritant sur recommandation d'un Comité présidé par le secrétaire de la Faculté et composé des responsables de programmes.

PRIX BERESKIN & PARR

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats dans le cours Propriété intellectuelle (100 \$).

PRIX DU BARREAU DU QUÉBEC

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est classé premier parmi les étudiantes et les étudiants qui se destinent au Barreau au terme de ses études de premier cycle (1000 \$).

PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est classé premier parmi les étudiantes et les étudiants qui se destinent au Droit notarial au terme de ses études de premier cycle et qui a obtenu une moyenne minimale de 75 % ou se situant au premier 25 % des finissants (entre 800 et 1000 \$).

PRIX DU DOYEN

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat au terme des trois années du programme de baccalauréat de la Faculté (1000 \$).

PRIX STIKEMAN, ELLIOT / CARSWELL

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat moyen (selon l'écart-type) dans les cours Droit fiscal I et Droit fiscal II (1500 \$).

PRIX DAVIES WARD PHILIPS & VINEBERG

Attribué à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans les cours d'Obligations I et II (1000 \$).

PRIX DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats académiques, calculés selon l'écart-type, dans les cours Obligations I et II et Droit de l'entreprise I (2000 \$).

PRIX LEROUX, KIMMEL, CÔTÉ & BURROGANO

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans le cours Biens et prescription (250 \$).

PRIX ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans le cadre du cours Droit administratif I (500 \$).

PRIX D'EXCELLENCE DE L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE EN DROIT PRÉVENTIF

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke et qui aura obtenu les meilleurs résultats en droit préventif dans le cadre du programme de droit notarial (1000 \$).

BOURSES RICHARD-CRÉPEAU

Accordées à deux étudiantes ou étudiants de première année en fonction de l'excellence de leur dossier académique à l'admission (1000 \$ chacune).

BOURSE MCCARTHY TÉTRAULT

Attribuée à une étudiante ou à un étudiant en fonction de l'excellence de son dossier scolaire, de sa personnalité et de son engagement dans le milieu universitaire (1500 \$).

PRIX DE LA MAGISTRATURE DU DISTRICT JUDICIAIRE DE SAINT-FRANÇOIS - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats dans les cours Procédure civile I et Droit de la preuve et qui présente un exposé devant les membres du Comité de sélection (1000 \$).

BOURSES FOURNIER, DEMERS - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordées à des étudiantes et à des étudiants méritants dans différentes matières en droit civil et en droit de l'entreprise (1000 \$ chacune).

BOURSE D'EXCELLENCE - OGILVY RENAULT

Décernée à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats académiques pour les trois premières sessions de son baccalauréat (1000 \$).

PRIX GUY-R. LANDRY (FONDS MONTY, COULOMBE) Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats dans les matières suivantes : Droit de l'entreprise I, Droit de l'entreprise II et Droit des sûretés (1000 \$).

BOURSES DU FONDS DE LA FACULTÉ DE DROIT (FUS) Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordées à des étudiantes et à des étudiants qui se distinguent soit par leur implication dans la vie facultaire ou universitaire, soit à l'occasion des concours ou compétitions de nature académique auxquels participe la Faculté (1000 \$ à partager entre les étudiantes et les étudiants qui ont mérité une mention).

PRIX HEENAN BLAIKIE

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat (calculé selon l'écart-type) dans le cadre des cours en droit du travail (1000 \$).

PRIX MONTY, COULOMBE EN DROIT DES ASSURANCES

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat, calculé selon l'écart-type, dans le cadre du cours Droit des assurances (500 \$).

**BOURSE DE L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS ET
DIPLÔMÉES DE L'UNIVERSITÉ (FUS) - Fondation de
l'Université de Sherbrooke**

Décernée à une étudiante ou à un étudiant inscrit au baccalauréat en droit avec des besoins financiers (70 % des points) et qui a un bon dossier académique afin d'encourager la poursuite de études (1000 \$).

PRIX CHÉNIER-PICARD EN DROIT DE LA SANTÉ

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats à la fin du programme de maîtrise en droit de la santé (500 \$).

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a produit le meilleur essai ou le meilleur mémoire en vue de l'obtention de la maîtrise en droit de la santé (500 \$).

**BOURSE DE MAÎTRISE DU FONDS INSTITUTIONNEL EN
DROIT - Fondation de l'Université de Sherbrooke**

Décernée à une étudiante ou à un étudiant inscrit à temps complet à la maîtrise à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke pour l'excellence de son dossier académique (1500 \$)

**BOURSE DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT DE
L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE LA FACULTÉ DE
DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

L'Association offre une bourse de 1500 \$ à la personne qui a fait ses études en droit à l'Université de Sherbrooke et qui désire poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat à l'Université de Sherbrooke ou dans toute autre université. Tous les domaines d'étude sont admissibles.

Conditions : étudier à temps complet et présenter une demande, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, en se servant d'un formulaire disponible au cabinet du doyen de la Faculté de droit.

**BOURSE DE LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DES
ÉTUDES JURIDIQUES À SHERBROOKE INC.**

Accordée à l'étudiante ou à l'étudiant inscrit au programme de maîtrise en droit de la santé dont l'essai ou le mémoire de maîtrise a été soumis et accepté par son directeur d'essai ou de mémoire dans les 12 mois suivant la fin de sa scolarité (1000 \$).

CALENDRIER 2001-2002 - FACULTÉ DE DROIT

	Trimestre automne 2001	Trimestre hiver 2002
Journée d'accueil	vendredi 24 août	S.O.
Début des activités pédagogiques	lundi 27 août	lundi 7 janvier
Rentrée au Centre sportif	mardi 28 août mercredi 29 août jeudi 30 août	S.O.
Date limite du choix ou de modification des activités pédagogiques	samedi 15 septembre	lundi 21 janvier
Date limite de présentation d'une demande d'admission (1er cycle temps complet)	S.O.	vendredi 1er mars pour le trimestre d'automne
Relâche des activités pédagogiques	du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre	du lundi 4 mars au vendredi 8 mars
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	jeudi 15 novembre	vendredi 15 mars
Fin des activités pédagogiques	vendredi 14 décembre	vendredi 26 avril
Activités étudiantes*	S.O.	mercredi 23 janvier de 8 h 30 à 16 h 30
Congés universitaires*	lundi 3 septembre (Fête du travail) lundi 8 octobre (Action de grâces)	vendredi 29 mars (Vendredi saint) lundi 1er avril (Lundi de Pâques)
Nombre de jours d'activités pédagogiques	73 jours	72 jours

* Les activités pédagogiques seront reprises à d'autres dates.